

Bulletin Municipal n°19

Décembre 2020

LOULAY



**Maire : Maurice Perrier
2020 — 2026**

Adresse de la mairie de Loulay
28 place du Général de Gaulle
17330 Loulay

Horaires d'ouverture de la mairie
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
De 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi : jour de fermeture

Téléphone de la mairie de Loulay
05 46 33 80 28
Numéro international : +33 5 46 33 80 28

Adresse mail
mairie@loulay.fr

Télécopie/Numéro de fax
05 46 33 92 89
Numéro international : +33 5 46 33 92 89

« Gentilé »
Nom des habitants
Les Loulaysiennes
et les Loulaysiens

Canton : Saint Jean d'Angély (n° 18)
Communes : 17211 Loulay (code Insee)

Région : Nouvelle Aquitaine
Département : 17 - Charente-Maritime
Arrondissement : Saint Jean d'Angély

Historique de la population

1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2016
764	667	728	786	789	771	824	837

Pompiers 18 ou 112	Docteurs Jacques AUGER : 05 46 33 95 11 Élisabeth MIGAUD : 06 62 63 08 09 Thierry MARCELOT : 06 49 57 69 34	Infirmiers/Infirmières Sara HURST-DESCLAUD, et David CHOMARAT 05 46 24 61 45 Mélissa BONNEAU (VANDEBROUCK) et Sophie DURANCEAU 06 69 21 22 26
Gendarmerie 17	Pharmacie JULES - ROUSTIT : 05 46 33 80 31	
Samu 15	Numéro d'urgence national, gratuit <u>uniquement par SMS ou fax</u>, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler 114	
Résidence retraite médicalisée EHPAD 05 46 33 82 12	Conciliateur de justice 05 46 59 56 56	Violences Femmes Info 39 19

Photo de couverture : le rond point de la Trézence
(entrée sud de Loulay)

C'est suite au sondage réalisé en début d'année que ce nom a été choisi. Merci à tous de votre participation !

*La rédaction du bulletin a été réalisée par
Claudie, Jacky, Annie, Frédéric, Céline, Marielle,
Patrick, Daniel, Delphine, Hélène et ses enfants.*

Le Mot du Maire

En ces tout premiers mois de mandat, je tiens au nom de l'équipe municipale à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée lors des élections. Mes remerciements aussi à celles et à ceux qui après plusieurs années au service de la commune ont décidé de se retirer.

La présente année se termine avec bien des inquiétudes sur le plan sanitaire où la vigilance s'impose par le respect de la distanciation sociale si nous voulons éviter un nouveau confinement. Ces mesures nous affectent toutes et tous. L'économie sera durablement touchée et je pense à nos commerces locaux en situation de précarisation d'où la décision du conseil municipal d'exonérer de loyer le bar-restaurant et la fleuriste (nous sommes propriétaires des locaux) durant la période de fermeture administrative.

Evoquée avec inquiétude, la désertification médicale est un sujet préoccupant, ce qui nous a amené à acheter le Cabinet Médical suite à un départ en retraite. La réhabilitation de l'immeuble, incluant l'aménagement de 5 cabinets de consultation, permettra d'accueillir très prochainement un troisième médecin (bienvenu à Loulay) ainsi que nos deux cabinets infirmiers. Merci du soutien des différents acteurs de ce projet et plus particulièrement M. Jacques AUGER très impliqué dans la pérennité du site.

L'accessibilité des lieux recevant du public (ERP) est toujours d'actualité. Après le Foyer Rural et la salle des Halles les années passées, le bar-restaurant, la bibliothèque et l'église sont aux normes, la mairie étant programmée au cours du premier trimestre 2021. Toute dernière décision, les ERP vont être équipés de défibrillateurs.

Suite à la cessation d'activités de M. et Mme Baudrit, exploitant la boucherie charcuterie alimentation, nous avons le plaisir d'accueillir un jeune couple dynamique pour assurer la pérennité de ce commerce de proximité. Indispensable à la vie locale, le maintien des services en milieu rural est indissociable de la participation des habitants.

Engagé au cours du précédent mandat, l'effacement des réseaux est rentré dans la phase de réalisation. Après la rue de la Gare et la rue de la Jarrie, le conseil municipal a approuvé le projet des rues de l'Abreuvoir, des Meuniers et place de l'Église.

Notre réseau d'assainissement est fragilisé en de nombreux endroits, provoquant des infiltrations d'eau très importantes. L'étude réalisée par le « Syndicat Eau 17 » conclut au remplacement des canalisations défaillantes : rue d'Aunis, rue du 14 Juillet, rue de l'Abreuvoir, rue de la Gare et rue du 8 Mai 1945 en partie. Coût estimé 1 000 000€, à la charge du Syndicat ; Programmation des interventions en 2021 : étude et appel d'offres, travaux en 3 phases (2022 – 2023 – 2024).

Le schéma de défense incendie en cours de réalisation nécessite de protéger les habitations situées rue de la Jarrie après le passage à niveau. La création d'une aire de stationnement sur laquelle sera implantée une citerne souple de 60 000 litres est programmée.

Au tout début du précédent mandat, nous avons acquis l'immeuble situé 13 rue Saint Jean à proximité de la Gendarmerie, dans la perspective de créer des studios. Le temps est passé et force est de constater le peu d'intérêt des bailleurs sociaux pour la ruralité d'où la décision d'engager une étude de réhabilitation de deux logements. Après la notification des soutiens financiers de l'Etat et du Département, nous allons engager les travaux au cours de l'année 2021.

Exceptionnellement cette année, en raison de la crise sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra avoir lieu. Nous en sommes tous désolés mais la santé est primordiale.

En cette fin d'année, je vous présente au nom de l'équipe municipale mes vœux les plus sincères de santé et de réussite dans vos projets à l'aube de cette nouvelle année.

Maurice PERRIER



L'équipe municipale 2020

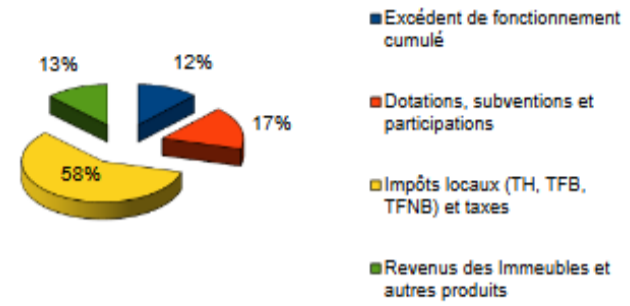


Le maire et ses adjoints

BUDGET DE LA COMMUNE ANNEE 2020

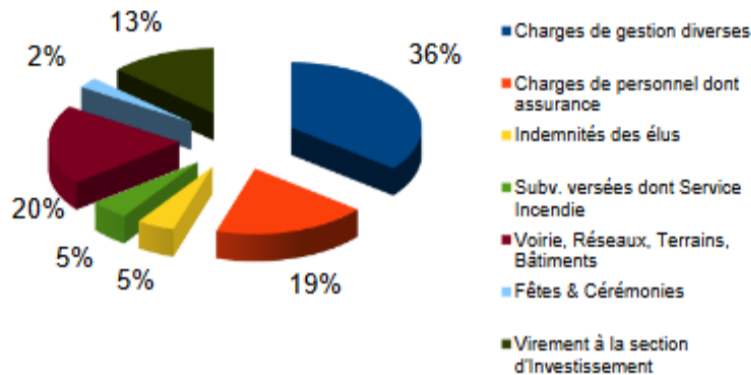
Recettes de Fonctionnement

Excédent de fonctionnement cumulé	78 947,37 €
Dotations, subventions et participations	111 034,72 €
Impôts locaux (TH, TFB, TFNB) et taxes	378 845,84 €
Revenus des Immeubles et autres produits	81 650,00 €
TOTAL	650 477,93 €



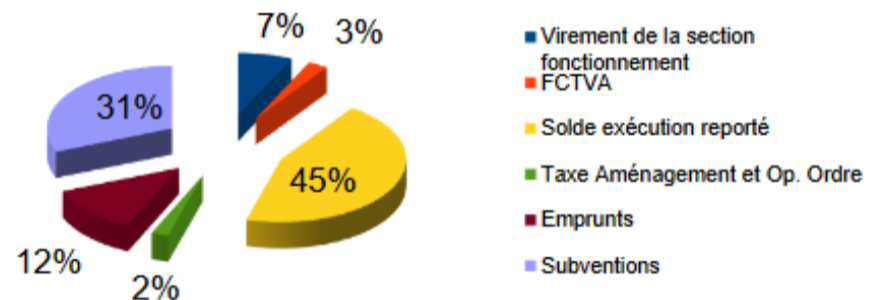
Dépenses de Fonctionnement

Charges de gestion diverses	232 232,65 €
Charges de personnel dont assurance	124 249,40 €
Indemnités des élus	30 500,00 €
Subv. versées dont Service Incendie	31 491,90 €
Voirie, Réseaux, Terrains, Bâtiments	128 662,66 €
Fêtes & Cérémonies	17 000,00 €
Virement à la section d'Investissement	86 341,32 €
TOTAL	650 477,93 €



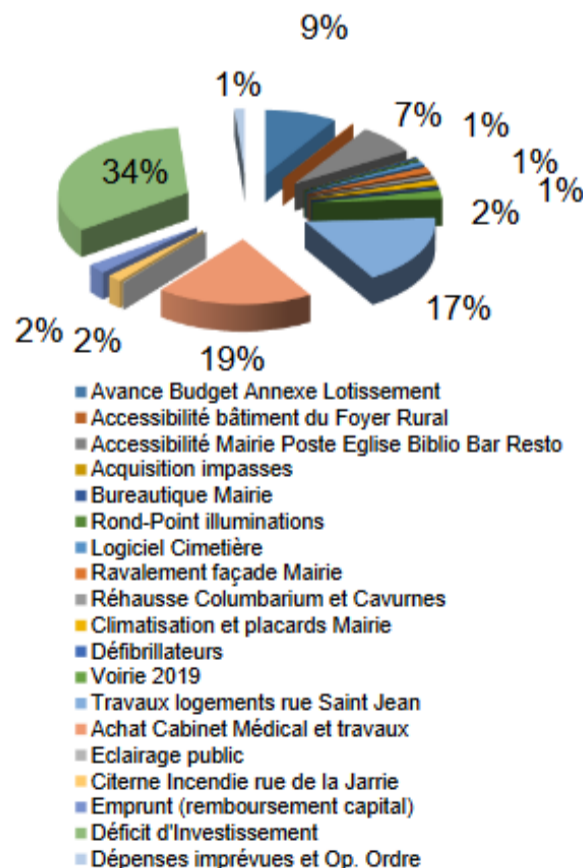
Recettes d'Investissement

Virement de la section fonctionnement	86 341,32 €
FCTVA	31 777,24 €
Solde exécution reporté	549 489,10 €
Taxe Aménagement et Op. Ordre	27 055,16 €
Emprunts	150 000,00 €
Subventions	381 343,23 €
TOTAL	1 226 006,05 €



Dépenses d'Investissement

Avance Budget Annexe Lotissement	110 000,00 €
Accessibilité bâtiment du Foyer Rural	2 458,85 €
Accessibilité Mairie Poste Eglise Biblio Bar Resto	90 054,62 €
Acquisition impasses	390,00 €
Bureautique Mairie	4 600,00 €
Rond-Point illuminations	3 125,38 €
Logiciel Cimetière	12 000,00 €
Ravalement façade Mairie	17 286,95 €
Réhausse Columbarium et Cavurnes	10 000,00 €
Climatisation et placards Mairie	15 600,00 €
Défibrateurs	4 000,00 €
Voirie 2019	25 494,00 €
Travaux logements rue Saint Jean	211 922,00 €
Achat Cabinet Médical et travaux	238 500,00 €
Eclairage public	2 000,00 €
Citerne Incendie rue de la Jarrie	22 410,00 €
Emprunt (remboursement capital)	29 874,41 €
Déficit d'Investissement	410 812,71 €
Dépenses imprévues et Op. Ordre	15 477,13 €
TOTAL	1 226 006,05 €



Informations citoyennes

16 ANS - LE RECENSEMENT est OBLIGATOIRE

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'Etat.



COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :



**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**



PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 - Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 - Allez à la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 - Suivez les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous citoyen, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense : www.defense.gouv.fr/jdc

CARTE NATIONALE D'IDENTITE et PASSEPORT

*Les demandes de CARTE NATIONALE D'IDENTITE et de PASSEPORT sont à déposer à la Mairie de Saint Jean d'Angély ou à la Mairie d'Aulnay **sur RDV** (27 communes habilitées équipées d'un dispositif de recueil des demandes sur le département de Charente-Maritime)*

Pour demander une carte d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Les cartes d'identité délivrées à compter du 2 janvier 2004 sont valables 15 ans pour les personnes majeures à la date d'établissement de la carte.



Certains pays ne reconnaissant pas cette prolongation de validité, vous pouvez exceptionnellement demander le renouvellement de votre carte d'identité dès lors que vous justifiez d'un voyage ou d'une obligation de vous rendre à l'étranger.

La première demande de carte et le renouvellement avec présentation de l'ancienne carte sont gratuits.

Lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet, un droit de timbre est demandé (timbre fiscal à 25 euros) accompagné de la déclaration de perte (peut se faire en mairie) ou de vol.

Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée...

Coût du timbre fiscal :

Majeur : 86 euros

Mineur de 0 à 14 ans : 17 euros

Mineur de 15 à 17 ans : 42 euros



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

AIDEZ-NOUS À AMÉLIORER VOTRE SÉCURITÉ

Votre gendarmerie locale communique

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE LA CHARENTE-MARITIME

**LUTTE
CONTRE LES CAMBRIOLAGES**

**Formulaire d'inscription
OPERATION TRANQUILLITE
VACANCES.**

Vous vous absentez pour une semaine, un mois, etc. Nous vous proposons d'effectuer des passages réguliers à votre domicile afin de décourager d'éventuels cambrioleurs.



RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
gendarmerie.de.la.charente.maritime

Ne pas jeter sur la voie publique

**Brigade de Gendarmerie de Loulay
15 rue Saint Jean
17330 Loulay**

Tél : 05.46.33.80.05

En quoi consiste l'opération TRANQUILLITE VACANCES ?

Durant votre absence, et quelles que soient les raisons (vacances, maladie, professionnelle), nous effectuons des passages à votre domicile dans le cadre du service, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de cambrioler votre domicile.

JE M'ABSENTE, JE PREVIENS

Il s'agit d'accroître la présence des forces de l'ordre sur la voie publique afin de décourager les voleurs, de permettre de lutter plus efficacement contre les cambriolages et de vous prévenir plus rapidement en cas de problème.

Sachez que vous pouvez dorénavant bénéficier tout au long de l'année de l'opération, et quelles que soient les raisons de votre absence.

Qui peut en bénéficier ?

Propriétaires, locataires, commerçants...

Comment en bénéficier ?

Rendez-vous au moins 48 heures avant le départ à votre gendarmerie locale, en vous munissant d'une pièce d'identité.

Remplissez soigneusement ce document et remettez-le à votre brigade de gendarmerie locale. N'hésitez pas à nous questionner et à nous réclamer

8 CONSEILS À APPLIQUER EN CAS D'ABSENCE.

1/ Verrouillez avec soin toutes les portes et fenêtres de votre logement (même lorsque vous êtes dans votre jardin).

2/ Activez votre alarme après avoir vérifié son bon fonctionnement. Informez votre centre de télé-surveillance de votre absence.

3/ Rangez en lieu sûr tous vos objets de valeur (bijoux, montres, etc.). Ne les cachez jamais dans votre chambre à coucher ou votre salle de bains.

4/ Ne conservez jamais aucun objet de valeur (tronçonneuse, tondeuse, outillage électrique...) dans votre abri de jardin, mais rangez-les dans votre habitation. Sachez qu'un cadenas n'empêchera jamais un cambrioleur d'entrer, aussi gros soit-il.

5/ Rangez dans le garage tous les objets présents dans le jardin pouvant faciliter un cambriolage (outils, échelle, table de jardin...)

6/ Rangez les clés de votre véhicule resté au domicile dans un endroit où personne n'ira les chercher, (et non dans l'entrée), ou mieux, remettez-les à une personne de confiance.

Donnez l'impression que votre habitation est occupée

7/ Branchez des minuteries pour que les lumières s'allument et s'éteignent aux heures où elles le sont normalement.

8/ Donnez un jeu de clés à une personne de confiance et demandez-lui de relever le courrier tous les jours, d'ouvrir et fermer vos volets, de sortir les poubelles les jours de ramassage, de déplacer de temps en temps votre véhicule resté stationné devant chez vous, d'y garer le sien certains jours, etc.

Le Centre d'Incendie et de Secours de Loulay est composé de 30 Sapeurs-Pompiers tous volontaires, tous pleinement impliqués dans cet engagement citoyen.

Cette année 2020 nous avons réalisé plus de 350 interventions et nous avons dû nous adapter pour intervenir et faire face aux vagues du Coronavirus.

Nous avons été dotés de deux nouveaux véhicules :



Véhicule de Liaison Hors Route



Fourgon Pompe Tonne Secours Routier

Le vendredi 9 octobre 2020, en présence de Monsieur Villers Principal du Collège de la Trézence de Loulay, la Gendarmerie de Loulay et le Centre d'Incendie et de Secours de Loulay étaient présents au Collège dans le cadre des journées de la Sécurité Intérieure.

Nous avons échangé sur trois grandes thématiques avec l'ensemble des élèves :

Thématique 1 :

Pour la Gendarmerie : le harcèlement via les réseaux sociaux.

Thématique 2 :

Pour les Sapeurs-Pompiers : présentation du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Charente Maritime, le volontariat, les formations chez les Sapeurs-Pompiers et une présentation statique des différentes fonctions du Fourgon Pompe Tonne Secours Routier.

Thématique 3 :

Pour les Sapeurs-Pompiers : la Sécurité Routière avec diffusion de plusieurs vidéos sur les risques routiers des motos et des scooters avec plusieurs recommandations sur le port des différents organes de protection et de sécurité.



Une journée très riche en échanges entre les intervenants et les collégiens.

Depuis la validation des élections municipales, avec l'Adjudant Chef Jacques Lys mon adjoint et président de l'Amicale, nous avons rencontré la totalité des conseils municipaux de notre territoire.

Nous avons échangé sur toutes les facettes de fonctionnement de notre Centre d'Incendie et de Secours, l'engagement, les formations, le matériel, la disponibilité des 30 sapeurs-pompiers qui forment l'effectif, et notre implantation sur notre territoire.

Un grand merci à nos élus de proximité pour ces rencontres très bénéfiques.

Le centre d'Incendie et de Secours de Loulay recrute, si vous avez plus de 16 ans, et qu'une vocation de pompier sommeille en vous, la caserne est ouverte tous les dimanches.

J'ai une pensée pour Francis Bataillard et Guy Neveu, deux anciens Sapeurs-Pompiers du Centre, qui nous ont quittés bien trop tôt.

Lieutenant MARTINEAU Jean-Charles
Chef de Centre de Loulay



ICI ON RECRUTE...



DES CITOYENS ENGAGÉS

Conditions d'engagement

- Etre âgé de 16 ans au moins et de 55 ans au plus. Si le candidat est mineur, il doit être pourvu du consentement écrit de son représentant légal ;
- Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- S'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité ;
- Se trouver en position régulière au regard des dispositions du code du service national ;
- Répondre aux conditions d'aptitude physique et médicale exigées.

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de 5 ans, tacitement reconduite.

Renseignez-vous auprès de votre **centre d'incendie et de secours**
le plus proche de votre domicile.

Service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime
Pour en savoir plus volontariat@sdis17.fr – www.sdis17.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

Les incinérations : le feu, un outil dangereux

Les incinérations de déchets végétaux et de déchets verts qui entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés sont interdites par la réglementation en vigueur

Il est prioritaire d'acheminer les déchets verts en déchetterie ou d'utiliser un système de compostage

très exceptionnellement

dans des cas particuliers où il n'est pas possible d'utiliser d'autre moyen autorisé que le brûlage, le maire peut donner une dérogation au demandeur en s'assurant du respect des règles suivantes :

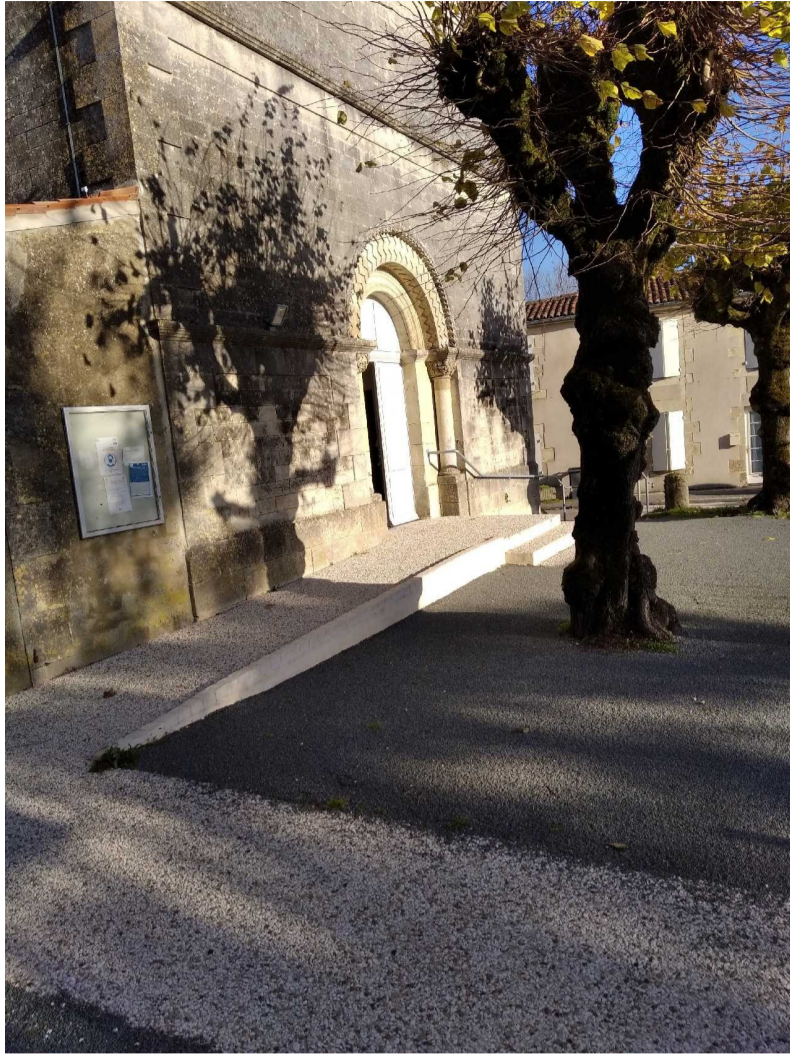
- absence de risque de gêne et d'insalubrité vis à vis du voisinage
- être éloigné d'au moins 20 m des habitations des tiers et des voies publiques
- surveillance permanente de l'opération, jusqu'à l'extinction complète du foyer
- moyen d'extinction à proximité immédiate
- respect des journées classées à risque et de la vitesse du vent

Particuliers, propriétaires et ayants droit (pour leur propre compte et à titre non professionnel)

Produits d'origine végétale (taille de haie, tonte...)

Incinération interdite si possibilité d'éliminer en déchetterie ou possibilité de compostage

Dans des cas très particuliers dérogation possible par autorisation municipale (formulaire à retirer en Mairie)



Accessibilités Église et Bibliothèque



Effacement des réseaux de la rue de la Gare



Salle d'attente au cabinet médical

Mairie de Loulay
05 46 33 80 28
mairie@loulay.fr



13 248 €
à
23 364 €
TTC

Lotissement La Montagne

10 LOTS de 368 m² à 649 m²

Assainissement collectif Fibre Optique



Le Transport à la Demande est un service public et collectif, ouvert à tous, proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médecins, supermarchés, centre social...) et les gares de votre communauté de communes (minimum à 3 km de votre domicile). Ce service, à un tarif modique, fonctionne aux jours et horaires indiqués dans cette fiche horaire (hors jours fériés).

VOS AUTRES DISPOSITIONS TARIFAIRES POUR LE TAD ET LE CAR

	TARIF
CARNET 10 VOYAGES	16 €
CARNET 10 VOYAGES Jeune - de 28 ans **	8 €

Service accessible également aux titulaires d'un abonnement sur carte papier.

CHARENTE-MARTIME

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

vos déplacements de porte-à-porte

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALS DE SAINTONGE

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY SAINT-SAVINIEN

Réservez

Nous venons VOUS CHERCHER À DOMICILE !

transports.nouvelle-aquitaine.fr

La Région vous propose

COMMENT FAIRE ?

- 1 J'appelle au **0970 870 870** au plus tard la veille de mon déplacement avant 17h00. (Pour les déplacements du samedi et du lundi, je réserve le vendredi avant 17h00).
- 2 Je donne mon nom, mes coordonnées et indique ma destination.
- 3 L'opérateur m'indiquera l'heure prévisionnelle de ma prise en charge et me confirmera l'heure d'arrivée à destination. Je pense à réserver mon retour si besoin.
- 4 Je me tiens prêt devant mon domicile lorsque le véhicule se présente.

4 Je règle mon voyage auprès du conducteur.

Pour le retour, rdv sur le lieu initial de dépôt à l'heure convenue.

C'est parti!!!

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Les carnets de 10 voyages sont vendus, sous format papier uniquement par correspondance en faisant une demande écrite avec votre adresse postale et un règlement à l'ordre de TAD/LC17.

à Région Nouvelle-Aquitaine
Sous-Direction des Transports Routiers de Voyageurs
CS 10410 - 20 rue de la Somme
17024 LA ROCHELLE

** Une photocopie de la carte d'identité pour les jeunes de moins de 28 ans.

J'HABITE À ...

A	Annepont Annezy Antezant-la-Chapelle Archingeay Asnières-la-Giraud	L	Landes Loulay Lozay La Vergne
B	Bercloix Bernay-saint-Martin Bignay Blanzay-sur-Boutonne Bords Brizambourg	M	Mazeray Migré
C	Champdolent Chantemerle-sur-la-Soie Coivert Courant Courcelles	N	Nachamps Nantillé
D	Dœuil-sur-le-Mignon	P	Poursay-Garnaud Puy-du-Lac Puyrolland
E	Essouvert	S	Saint-Félix Saint-Hilaire-de-Villefranche Saint-Jean-d'Angély Saint-Julien-de-l'Escap
F	Fenioux Fontenet	T	Saint-Loup Saint-Martial Sainte-Même Saint-Pardoult Saint-Pierre-de-Tsile Saint-Savinien
G	Grandjean	V	Varsaize Vergné Vervant Villeneuve-la-Comtesse Voissay
J	Juloz		
L	La Croix-Comtesse Les Eglises-d'Argenteuil La Frédière La Jarrie-Audouin Le Mung Les Nouilliers		

JE VAIS À ...

→ **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**

Arrêts ou établissements de destination :
Mairie • Sous-Préfecture • Zone commerciale (ZI de la Sacristinerie et de l'Aumonerie) • Hôpital • Jardin Public • Gare • Pôle Emploi • Mission locale • Délégation territoriale • CPAM • Pôle service public • CIAS • Pôle sportif du Graveau • Piscine Atlantys

MERCREDI		JEUDI	
Arrivée à ST-JEAN D'ANGÉLY 10h00	Départ de ST-JEAN D'ANGÉLY 12h00	Arrivée à ST-JEAN D'ANGÉLY 15h00	Départ de ST-JEAN D'ANGÉLY 18h00
VENDREDI		SAMEDI	
Arrivée à ST-JEAN D'ANGÉLY 10h00	Départ de ST-JEAN D'ANGÉLY 12h00	Arrivée à ST-JEAN D'ANGÉLY 10h00	Départ de ST-JEAN D'ANGÉLY 12h00

→ **SAINT-SAVINIEN**

Arrêts ou établissements de destination :
Centre ville (PI Bonnet) • Mairie • Zone commerciale (Fond Boulet) • Gare • Salle multi-loisirs • Port Miniature

MERCREDI		SAMEDI	
Arrivée à SAINT-SAVINIEN 15h00	Départ de SAINT-SAVINIEN 18h00	Arrivée à SAINT-SAVINIEN 9h00	Départ de SAINT-SAVINIEN 11h00

JE PAIE APRÈS DU CONDUCTEUR...

VOYAGE TOUT PUBLIC

2€ 1 voyage **3,60€** Aller/Retour

AVEC LA CARTE SOLIDAIRE*

0,40€ 1 voyage

ENFANT DE MOINS DE 4 ANS - Pour un adulte payant **Gratuit**

ACCOMPAGNANT PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE **Gratuit**

* Pour le tarif solidaire, justifier d'une Carte Solidaire délivrée par la Région Nouvelle-Aquitaine. Pour en faire la demande, consulter le site : transports.nouvelle-aquitaine.fr

MA RÉSERVATION EST OBLIGATOIRE LA VEILLE DE MON DÉPLACEMENT, AU...

0970 870 870

APPEL NON SURTAXÉ

À partir du 1^{er} novembre 2020, le centre d'appels est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h et du samedi au dimanche de 8h à 19h de juin à septembre.

Les horaires sont disponibles sur : transports.nouvelle-aquitaine.fr

Contact par mail au : tad17@nouvelle-aquitaine.fr

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2020 sous réserve de modifications.

Le service ne fonctionne pas les jours fériés. Les horaires sont susceptibles d'être modifiés et ne sauraient constituer un engagement contractuel de la part de la Région Nouvelle-Aquitaine.

FICHE HORAIRE

TRANSPORT SCOLAIRE



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La Région vous transporte

Fonctionnement en période scolaire 2020/2021 Zone A Horaires valables à partir du 1 septembre 2020

2507		VILLENEUVE-LA-COMTESSE - SAINT-JEAN-D'ANGELY	LMMaJV
VILLENEUVE-LA-COMTESSE	Villeneuve		6:37
VILLENEUVE-LA-COMTESSE	Rue des Allées	(1)(2)	6:44
VILLENEUVE-LA-COMTESSE	Route Nationale - CRF Rue du Puits		6:46
LA CROIX-COMTESSE	Mairie de La Croix-Comtesse		6:49
VERGNE	Tout-Y-Faut - Lotissement		6:52
VERGNE	Rue de l'Eglise	(2)	6:54
LOULAY	Foyer Rural	(2)	6:59
LOZAY	Place		7:05
ESSOUVERT	Le Pouzat	(3)	7:11
ESSOUVERT	Bourgneuf	(4)	7:15
ESSOUVERT	Rennebourg	(4)	7:16
ESSOUVERT	Puy Chevlier	(4)	7:17
ESSOUVERT	La Jallet Centre Equestre	(4)(5)	7:22
ESSOUVERT	Les Sulres	(3)(5)	7:24
SAINT-JEAN-D'ANGELY	Cité Scolaire		7:33

2507		SAINT-JEAN-D'ANGELY - VILLENEUVE-LA-COMTESSE	
"FLEXO"			
			Mardi
			LMJV
SAINT-JEAN-D'ANGELY	Cité Scolaire	Mise en Place	13:35
		Départ	13:40
ESSOUVERT	Ecole de St-Denis-du-Pin		13:49
ESSOUVERT	Puy Chevlier		13:51
ESSOUVERT	Rennebourg		13:52
ESSOUVERT	Bourgneuf		13:53
ESSOUVERT	Le Pouzat		13:56
LOZAY	Place		14:02
LOULAY	Foyer Rural		14:07
VERGNE	Rue de l'Eglise		14:12
VERGNE	Tout-Y-Faut - Lotissement		14:14
LA CROIX-COMTESSE	Mairie de La Croix-Comtesse		14:16
VILLENEUVE-LA-COMTESSE	Route Nationale - CRF Rue du Puits		14:19
VILLENEUVE-LA-COMTESSE	Rue des Allées		14:20
DOEUIL-SUR-LE-MIGNON	Les Connillères	(6)	14:23
DOEUIL-SUR-LE-MIGNON	Stade	(6)	14:27
DOEUIL-SUR-LE-MIGNON	La Coudre	(6)	14:31
DOEUIL-SUR-LE-MIGNON	La Ville aux Moines	(6)	14:38
VILLENEUVE-LA-COMTESSE	Villeneuve		14:50
			19:05

- (1) Horaire desservi par la ligne secondaire 2508.
 (2) Le sens retour est également assuré par la ligne secondaire 2520.
 (3) Le sens retour est également assuré par la ligne secondaire 2516.
 (4) Le sens retour est également assuré par la ligne secondaire 2517.
 (5) Le sens retour est également assuré par la ligne secondaire 2525.
 (6) Le sens retour est également assuré par la ligne secondaire 2508.

RENSEIGNEMENT AU



0970 870 870

APPEL NON SURTAXÉ

CONTACT

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/contacts>

transports.nouvelle-aquitaine.fr





HORAIRES DU 13/12/2020 AU 02/07/2021
NIORT > SAINTES > ROYAN

Cette fiche horaires est régulièrement mise à jour sur ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine
Pensez à vous reporter aux renvois



LUNDI à VENDREDI (sauf fêtes)

Mode de transport	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	CAR	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER			
N°	864325	864325	864465	864532	864532	864534	864471	864536	864536	864469	38701	864473	864542	864542	864557	864475	864487	864477	864548	864548	864552	864479	864552	
Jours de circulation	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Mer.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	
Renvois/ Informations	J	I		I	J	I	J	I	J		SCOL	I	J						J	I	J		I	
Correspondances							Paris				Paris					Paris						Paris		
Origine				Angoulême		Angoulême		Angoulême					Angoulême							Angoulême			Angoulême	
NIORT			06:45	-	-	09:41	-			12:12	12:45	14:46	-			17:44	18:36	18:34				21:02	-	
Fors			-	-	-	-	-	-	-	12:23	13:07	-	-	-	-	17:53	18:45	18:43				-	-	
Marigny			-	-	-	-	-	-	-	-	13:17	-	-	-	-	17:58	18:50	18:48				-	-	
Beauvoir-sur-Niort			07:03	-	-	09:55	-			12:33	13:26	15:10	-			18:03	18:58	18:58				21:16	-	
Prissé-la-Charrière			-	-	-	-	-	-	-	-	13:34	-	-	-	-	18:07	19:02	19:02				-	-	
Villeneuve-la-Comtesse			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18:13	19:09	19:09				-	-	
Loulay			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18:20	19:16	19:15				-	-	
ST JEAN D'ANGÉLY			07:30	-	-	10:17	-			13:00		15:31	-			18:34	19:27	19:36				21:41	-	
St Hilaire Brizambourg			07:44	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19:40	19:50				-	-	
SAINTES Arrivée			08:02	08:36		09:48	10:44	11:37		13:28		15:59	16:32			19:02	19:56	20:07				21:01	22:08	22:44
SAINTES Départ	07:30	07:40		08:42	08:42	09:55	10:47	11:43	12:40	13:31			16:38	16:38	18:13	19:20			21:00	21:09	21:35	22:10	22:51	
SAUJON	07:51	07:58		09:01	09:01	10:15	11:05	12:04	12:58	13:50			17:01	17:01	18:32	19:41			21:09	21:27	21:54	22:29	23:10	
ROYAN	07:59	08:06		09:09	09:09	10:23	11:13	12:12	13:06	13:58			17:09	17:09	18:40	19:49			21:27	21:35	22:02	22:37	23:18	



HORAIRES DU 13/12/2020 AU 02/07/2021
ROYAN > SAINTES > NIORT

Cette fiche horaires est régulièrement mise à jour sur ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine
Pensez à vous reporter aux renvois



LUNDI à VENDREDI (sauf fêtes)

Mode de transport	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
N°	864462	864504	864504	864464	864322	864470	864506	864508	864508	864466	864512	864512	864468	864554	864554	864324	864324	864474	864478	864550	864550	
Jours de circulation	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	
Renvois/ Informations		I	J			J	I	J	I		I	J		J	I	J	I		C	I	J	
Terminus		Angoulême				Angoulême		Angoulême		Angoulême		Angoulême				Angoulême				Angoulême		
Correspondances	Paris					Paris				Paris								Paris	Paris			
ROYAN		05:50	05:50		06:50	07:41	07:49	08:52	09:26	10:05	11:54	11:54	13:40	14:49	15:14	16:51	17:17				18:46	18:46
SAUJON		05:59	05:59		06:59	07:50	07:59	08:59	09:34	10:16	12:05	12:05	13:51	14:57	15:22	16:59	17:25				18:55	18:55
SAINTES Arrivée		06:20	06:20		07:17	08:07	08:17	09:20	09:52	10:34	12:21	12:21	14:08	15:45	15:40	17:17	17:42				19:16	19:16
SAINTES Départ	06:06	06:27		06:59		08:10	08:25		10:02	10:37	12:27		14:15		15:46			18:00	19:05	19:22		
St Hilaire Brizambourg	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18:20	-	-	-	-
ST JEAN D'ANGÉLY	06:34	-		07:31		08:39	-			11:07	-		14:46				18:33	19:35	-			
Loulay	06:45	-		07:42		-	-			-	-		-				-	-	-			
Villeneuve-la-Comtesse	06:51	-		07:48		-	-			-	-		-				-	-	-			
Prissé-la-Charrière	06:57	-		07:54		-	-			-	-		-				-	-	-			
Beauvoir-sur-Niort	07:02	-		07:59		09:01	-			11:31	-		15:09				18:57	19:56	-			
Marigny	07:07	-		08:03		-	-			-	-		-				-	-	-			
Fors	07:11	-		08:08		-	-			11:39	-		-				-	-	-			
NIORT	07:20	-		08:17		09:15	-			11:48	-		15:24				19:12	20:11	-			

<p>RENVOIS</p> <ul style="list-style-type: none"> C Circule aussi le 12/05 I Circule jusqu'au 10/01 J Circule à partir du 11/01 	<p>LEGENDE</p> <p>Sam. : inclus les jours fériés suivants : 25/12/20, 01/01/21, 01/05/21, 08/05/21 et 13/05/21.</p> <p>Dim. : inclus les jours fériés suivants : 05/04/21 et 24/05/21</p>	<p>JOURS FÉRIÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ven 25 décembre - Lundi 5 avril - Samedi 8 mai - Lundi 24 mai - Ven 01 janvier - Samedi 1^{er} mai - Jeudi 13 mai
---	--	--

<p>INFOS TER</p> <p>- Le transport des vélos à bord des trains TER Nouvelle-Aquitaine est autorisé dans les espaces dédiés (dans la stricte limite des places disponibles, avec en moyenne 6 places par train). SNCF se réserve le droit de refuser des vélos supplémentaires. Préparez votre voyage en consultant les conditions d'embarquement des vélos, sur le site TER Nouvelle-Aquitaine.</p>	<p>INFOS TRAVAUX</p> <p>Période de travaux programmée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 08/02 au 26/02 entre Saintes et Royan - Du 08/03 au 26/03 entre Saintes et Niort <p>Retrouvez tous les horaires actualisés sur le site TER.SNCF.COM/NOUVELLE-AQUITAINE et sur l'assistant SNCF.</p>
--	---

L'info trafic en temps réel

- Suivez le fil twitter certifié @TERNouvelleAQ

Horaires, achat de billets, bons plans

• ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine
• Téléchargez l'appli SNCF

Allo TER

0 800 872 872 Service & appel gratuits

• Préparez votre voyage avec un conseiller TER du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30
• En situation de handicap ? Réservez le service d'assistance en gare



Horaire de la Déchetterie de Vergné

Du 16 mars au 30 septembre

Lundi : FERMÉE
 Mardi : 9h à 12h30 et de 14h à 18h
 Mercredi : 9h à 12h30 et de 14h à 18h
 Jeudi : 9h à 12h30 et de 14h à 18h
 Vendredi : 9h à 12h30 et de 14h à 18h
 Samedi : 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Du 1er octobre au 15 mars

Lundi : FERMÉE
 Mardi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h
 Mercredi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h
 Jeudi : 9h à 12h30 et de 14h à 17h
 Vendredi : 14h à 17h
 Samedi : 9h à 12h30 et de 14h à 18h

CONSIGNES DE TRI

C'EST SIMPLE, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !



Bouteilles et flacons en plastique



Barquettes en plastique ou en polystyrène



Briques alimentaires



Emballages en métal (acier et aluminium)



Plastiques souples



Pots et gobelets en plastique



LES CARTONS BRUNS SONT À DÉPOSER EN DÉCHETTERIE



Le dépôt est possible à tout moment dans les bacs de regroupement



Merci de bien refermer les couvercles



LE TRI, UN GESTE SIMPLE POUR RECYCLER ET MAÎTRISER LES COÛTS DU SERVICE





Rencontre avec Laura Henache et Allan Galland qui tiennent la boucherie de la place de Loulay.

Tout d'abord bienvenue à vous dans notre belle commune de Loulay. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Allan : Agé de 25 ans, je suis originaire du Pas de Calais où j'ai commencé une formation dans l'hôtellerie restauration sommellerie. J'ai ensuite poursuivi mes études et passé un CAP de charcutier puis un CAP de boucher. J'ai enchaîné des emplois comme boucher charcutier traiteur en Charente, puis en Charente-Maritime où j'ai multiplié des emplois en intérim dans cette branche. Ces nombreux contrats m'ont permis de développer une expérience en gestion et découvrir les différents aspects du métier de boucher charcutier.

Laura : J'ai moi aussi 25 ans et je suis originaire de région parisienne. J'ai suivi une formation en gestion et comptabilité. Nous sommes parents d'un petit Noham de tout juste 5 ans qui est rentré à l'école maternelle de Loulay.

Comment avez-vous eu l'idée de reprendre ce commerce ?

L et A : Nous vivions à Saint Félix. Des amis à nous qui habitent Loulay nous ont indiqué que la boucherie charcuterie du village allait s'arrêter de fonctionner. Après avoir acquis de nombreuses expériences dans ce domaine, nous nous sentions prêts à relever ce défi à deux. Nous avons alors pris contact avec la commune pour

leur faire part de notre intérêt. N'ayant pas à racheter le fond de commerce, nous avons pu investir dans du matériel neuf pour bien démarrer la boucherie et nous étions prêts à relancer l'épicerie. Après des travaux nécessaires, nous avons pu ouvrir notre magasin le 12 novembre 2020.

Comment vous sentez-vous depuis l'ouverture de la boucherie de la Place ?

L et A : Nous sommes très heureux du départ de notre projet. Celui-ci nous a demandé beaucoup de travail et d'investissement. Nous sommes ravis de l'accueil des Loulaysiens. Les habitants sont contents de voir ce commerce rouvrir et répondent présents. Merci à eux.

Merci à vous et bonne chance dans la poursuite de ce beau projet.



Rencontre avec Daniel et Bruno (père et fils) Planty qui s'occupent du Garage à Loulay.

Bonjour Bruno, pouvez-vous vous présenter pour ceux qui ne vous connaissent pas ?

Je m'appelle Bruno Planty, j'ai 40 ans. J'ai été responsable maintenance pendant 15 ans avant de venir travailler au garage de mes parents où je suis maintenant depuis 2 ans. Et à partir de janvier 2021, je reprends la gestion du garage à la suite de mes parents.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de reprendre le garage après vos parents ?

Il est dans la famille depuis longtemps et j'avais envie qu'il puisse y rester.

Daniel précise : C'est d'abord mon père Guy qui a commencé en 1953 en reprenant l'agence de Renault. Moi j'ai commencé à y travailler en 1976 avec mon père, puis je l'ai repris en 1997 suite au départ à la retraite de mon père puis de ma mère.

Et vous Daniel, vous allez donc complètement arrêter à partir de janvier ?

Non pas tout à fait. Ma femme et moi allons continuer quelques temps afin de l'aider à se lancer. On s'arrêtera petit à petit quand il n'aura plus besoin de nous.

Bruno, y a-t-il des changements prévus, des travaux ?

Oui, nous allons arrêter la station-service fin 2020 et nous allons aussi déplacer l'entrée du garage rue d'Aunis où nous aménagerons un bureau d'accueil. Tout le reste continuera à fonctionner comme avant.

Merci beaucoup à vous deux et bon courage pour la suite !



Rencontre avec le Docteur Thierry Marcelot, nouveau médecin à Loulay, et les Docteurs Élisabeth Migaud et Jacques Auger.

Bonjour Dr Marcelot et bienvenue. Pour commencer, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis le Docteur Marcelot. J'ai fait mes études de médecine à Paris. J'arrive de Corse où j'ai travaillé quelques temps, mais j'ai exercé avant à Marennes pendant 16 ans. Je connais donc bien la Charente-Maritime où j'ai encore ma famille et mes amis. Je suis arrivé à Loulay grâce à une annonce publiée par la Mairie dans un cabinet de recrutement.

Et qu'est-ce qui vous a donné envie de venir travailler ici ?

D'abord, j'ai encore pas mal d'attaches en Charente-Maritime. Et j'aime aussi beaucoup la région, la ville de La Rochelle est très sympa. Et il faut dire aussi qu'il y a des avantages administratifs qui m'ont attiré. La commune de Loulay est en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) et offre donc des avantages qui sont intéressants sur le plan financier. Et puis, j'ai tout de suite sympathisé avec le Dr Auger qui m'a convaincu de venir découvrir ce territoire.

Peut-être vos collègues qui vous accueillent souhaitent dire un petit mot ?

Jacques Auger :

Oui, c'est un garçon qui est plutôt sympathique ! Et moi, ça va me permettre de diminuer petit à petit mon activité. Il faut laisser les jeunes s'installer ! C'est un renouveau pour le cabinet médical car les infirmiers/infirmières (6 au total) vont venir s'y installer aussi grâce notamment aux travaux réalisés par la commune pour remettre à neuf le cabinet. Nous avons d'excellentes relations avec eux/elles et ça va créer encore plus de proximité. Et puis, on est passé pas très loin d'une période où il n'y aurait plus eu de médecin du tout, on a échappé à ça. Il y a déjà une désertification des spécialistes qui est impressionnante, ce sont des mois d'attente pour avoir un rdv avec un spécialiste. On passe des heures au téléphone pour obtenir des rdv pour nos patients, il n'y a pas de ligne dédiée pour les médecins, c'est une perte de temps énorme. Ici, quand les gens appellent pour une urgence, on leur propose un rdv dans les 24/48 heures maximum, ce qui ne serait pas possible si on n'était pas tous là. Donc c'est quand même une période faste car on est environ 2 et demi avec l'arrivée du Dr Marcelot. Une autre difficulté dans notre secteur est d'avoir des ambulanciers, ce sont les pompiers volontaires qui jouent souvent ce rôle car on a une difficulté à obtenir en urgence une ambulance, il n'y en a presque plus. Aujourd'hui tout doit être programmé afin d'optimiser. Mais qu'en est-il des urgences ? Le Samu ne nous aide que si on a appelé déjà 3 à 5 ambulances. On a donc fait perdre à la personne au moins 1 heure, et à nous aussi ! Au moins les pompiers eux, ils viennent vite.

M. Perrier intervient :

En tous cas, merci à vous 2, Dr Auger et Dr Migaud, car sans vous, on n'y serait pas arrivé, vous avez été d'un grand soutien. Et bienvenue à vous, Dr Marcelot, nous sommes très heureux de vous accueillir à Loulay.





Repas des aînés, le 9 février





Fleurs Octobre 2020

Avec l'instauration du confinement au 30 octobre, les pépiniéristes ont eu un nombre important d'invendus de plantes fleuries.

Les Établissements MOINET, chez qui nous sommes clients, nous ont proposé gracieusement de venir prendre un lot de chrysanthèmes. Cela nous a permis de fleurir les massifs de la Mairie, du Foyer Rural et l'intérieur de l'Église.

Un grand merci aux Établissement MOINET pour leur générosité.



Décembre 2020



Merci à Barbara, Jean-Pierre et Karl pour les décorations et les illuminations. Il est regrettable que ces décors qui ont émerveillé petits et grands aient été détériorés pendant la période des fêtes.



CENTRE DE LOISIRS DE LOULAY



Un centre de loisirs, c'est avant tout un lieu de partage et de découverte.

Nous vous proposons de venir nous rejoindre une matinée, une après-midi,

*une journée ou même une semaine entière (à vous de choisir !)
Les animateurs s'occuperont du reste !!!*

fonctionnement du centre de loisirs

le centre de loisirs de Loulay est ouvert pour les vacances d'automne, d'hiver, de printemps et d'été ainsi que les mercredis

Horaires d'accueil des familles:

Le matin : À partir de 7h30 jusqu'à 9h00

Le midi: départ et arrivée possible entre 12h et 13h30 (avec ou sans repas)

Après midi : À partir de 13h30

Soir: À partir de 17h jusqu'à 18h30

NOS INTERVENTIONS SUR LE TERRITOIRE

- Interventions sur les temps méridiens des écoles de Loulay, Yilleneuve et Antezant la chapelle,
- Interventions sur le collège de Loulay et d'Aulnay de Saintonge
- Animateurs présents sur les périscolaires de Loulay, Yilleneuve et Bernay Saint Martin

Découverte de la vie en collectivité, ouverture au monde, appel à l'imaginaire, loisirs créatifs, animations ludiques ainsi que des projets coopératifs...



NOS PROJETS A L'ANNÉE



- Mise en place de projet d'animations sur les temps méridiens et périscolaires des écoles de Loulay, Villeneuve La Comtesse, Bernay Saint Martin et Antezant la chapelle
- Atelier méridien spécifique pour la passerelle collège -CM2 tout au long de l'année
- Exposition 9-13 ans pour les CM2 "moi, jeune, citoyen" prévention des droits et devoirs des jeunes
- Découverte de l'environnement : recycler, créer avec les éléments de récup' / donner une deuxième vie aux éléments de la nature...
- **Nouveauté : Espace info famille au centre de Loisirs (permanence les vendredis matin de 10h à 13h**

Besoin d'un mode de garde, de trouver des activités de loisirs ou d'informations liées à la parentalité, notre équipe est à votre écoute.

Espace Infos Familles 06 07 34 47 64 • 05 46 33 84 84
eif@valsdesaintonge.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS , A LA RESTAURATION SCOLAIRE OU AU PÉRISCOLAIRE MATIN ET SOIR (GARDERIE)

RIEN DE PLUS SIMPLE : POUR LES HABITUÉS ! VOTRE ACCÈS AU KIOSQUE FAMILLE EST DÉJÀ ACTIF ET SERA LE MÊME TOUT AU LONG DE LA SCOLARITÉ DE VOS ENFANTS .

SUR CET ESPACE VOUS POUVEZ METTRE À JOUR VOS DONNÉES FAMILLES (ATTESTATION CAF, ADRESSE, NUMÉRO DE TÉLÉPHONE...)

VOUS POUVEZ AUSSI RÉSERVER ET PRÉ-PAYER VOS ACTIVITÉS

POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE VOUS POUVEZ SOIT DEMANDER À L'ÉCOLE UN DOSSIER D'INSCRIPTION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, SOIT CONTACTER LE CENTRE DE LOISIRS DE LOULAY QUI VOUS AIDERA DANS VOS DÉMARCHES D'INSCRIPTIONS



**CENTRE DE LOISIRS : 05.46.33.83.11 OU
ALSH-LOULAY@VALS DE SAINTONGE.FR**

Vals de
Saintonge
Communauté

Pour les familles :

- SOIRÉE FAMILLE À CHAQUE VACANCES SCOLAIRES
- TEMPS CONVIVIAUX DURANT LES VACANCES: EXPOSITION AU CENTRE, PETIT DEJ' FAMILLE
- NUITÉE AU CENTRE ...

RAMP - Le Relais Assistantes Maternelles et Parents

"Le RAMP : pour qui et pour quoi ?"

Le Relais Assistantes Maternelles Parents, ou RAMP, est un **service gratuit** destiné à mettre en contact **parents et assistantes maternelles** afin de valoriser leur profession.

Le RAMP renseigne et informe les parents des :

- différents modes de garde d'enfants à leur disposition sur un secteur géographique donné (assistantes maternelles, garde à domicile et crèches) ;
 - aides financières à la garde d'enfants auxquelles ils peuvent prétendre ;
 - de la **liste à jour des assistantes maternelles** du secteur géographique souhaité ;
 - procédures de demande de **pré-inscription en crèches** ;
- conditions juridiques de l'emploi d'une assistante maternelle agréée** (contrat de travail, convention collective applicable, salaire, etc.) ;

Et pour vous assistantes maternelles et/ou candidates au métier : Les RAMP sont des **lieux de ressource**, qui vous apportent **soutien et accompagnement tout au long de votre parcours professionnel**.

- démarches à effectuer pour devenir assistante maternelle agréée ;
 - statut et diverses réglementations applicables aux assistantes maternelles ;
 - rencontres entre assistantes maternelles pour :
 - o rompre leur isolement,
 - o échanger sur les pratiques et expériences vécues,
 - o réunions thématiques en rapport avec leur activité : équilibre alimentaire, motricité de l'enfant, etc.
- aide à la formation continue

Chacun peut fréquenter le RAMP selon ses envies : aide aux contrats, ateliers hebdomadaires pour socialiser les enfants ou ateliers spécifiques selon les envies, soirées conférences, aide à la formation continue, rencontres et échanges entre assistantes maternelles.

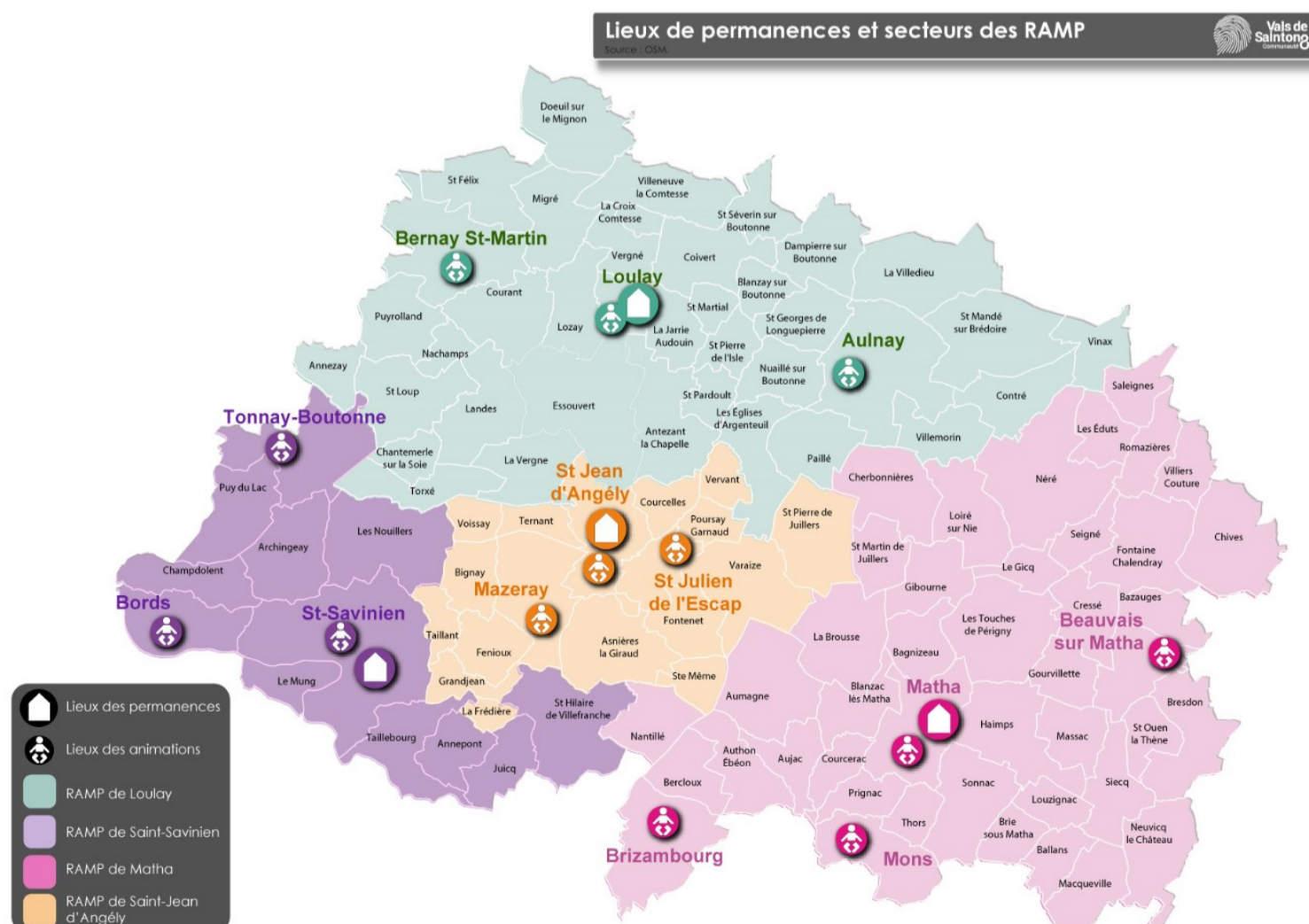
Pour toutes demandes de renseignements : Angélique Corre 06.08.92.98.48 - ramp-loulay@valsdesaintonge.fr



RAMP - Secteur de Loulay

09 62 67 38 66 • 06 08 92 98 48

www.valsdesaintonge.fr





ATELIERS D'ÉVEIL

De 9h30 à 11h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur différents lieux du territoire. Les ateliers sont ouverts aux **assistant(e)s maternel(le)s** avec les enfants qu'ils/elles accueillent et aux **parents-employeurs**. Les **programmes complets** des ateliers sont disponibles auprès des responsables des RAMP et sur le site internet www.valsdesaintonge.fr/ramp



ACCUEILS SUR RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez un rendez-vous ? Contactez les responsables des RAMP (par mail ou téléphone) qui vous proposeront un créneau, du lundi au vendredi avec possibilité de rendez-vous en soirée.



CONTACTS

Sur Loulay
47 rue Saint-Jean - 17330 Loulay
09 62 67 38 66 • 06 08 92 98 48
ramp-loulay@cdcvalsdesaintonge.fr

Sur Matha
4 Place du Château d'eau
17160 Matha
05 46 58 61 81 • 06 08 06 49 25
ramp-matha@cdcvalsdesaintonge.fr

Sur St-Jean d'Angély
11 Boulevard Patrice de Cumont - 17400 Saint-Jean d'Angély
05 46 32 51 69 • 06 07 81 10 37
ramp-angely@cdcvalsdesaintonge.fr

Sur St-Savinien
34 rue de la Borderie du Couvent - 17350 Saint-Savinien
05 46 98 49 82 • 06 64 20 52 57
ramp-stsavinien@cdcvalsdesaintonge.fr

www.valsdesaintonge.fr/ramp



Conception et photos : Vals de Saintonge Communauté (2018)
Impression : Bordessoules



2018 - 2019

FONCTIONNEMENT ?

Les RAMP sont des lieux gratuits d'informations sur la petite enfance. Les responsables y informent et accompagnent les assistant(e)s maternel(le)s et les parents en toute neutralité et sont dans la capacité de proposer des rendez-vous communs.

Les jeunes enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou de leur(s) parent(s) découvrent :

- des temps de jeux et d'éveil
- un contact avec d'autres enfants et d'autres adultes
- une approche de la vie en collectivité



VOUS ÊTES PARENTS ?

Vous recherchez un mode d'accueil pour vos enfants, les RAMP vous proposent :

- une information sur les différents modes d'accueil du territoire (listes des assistantes maternelles et leurs disponibilités, garde à domicile, accueils collectifs...)
- une information sur les aides financières et les démarches administratives

Vous êtes employeur d'un(e) assistant(e) maternel(le) ou d'un(e) garde à domicile, les RAMP vous proposent :

- un accompagnement dans votre fonction d'employeur, de la réalisation de votre contrat à la rupture de ce dernier
- des ateliers d'éveil en matinée pour partager un moment privilégié avec votre enfant et rencontrer d'autres adultes
- des temps forts (spectacles, projets avec intervenants...)

Vous vous posez des questions sur la pédagogie et sur le développement de votre enfant. Les RAMP vous proposent :

- des soirées à thème pour répondre à vos questions et échanger



VOUS ÊTES PROFESSIONNEL(LES) ?

Vous souhaitez devenir assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile, les RAMP vous proposent :

- une information sur le métier et le contexte professionnel
- une information sur les démarches à suivre

Vous êtes professionnel(le) de l'accueil individuel, les RAMP vous proposent :

- d'indiquer vos disponibilités d'accueil et de les faire figurer sur les listes des RAMP
- de bénéficier d'informations sur vos droits et obligations
- de trouver une écoute et un accompagnement
- de participer à des ateliers d'éveil
- de rencontrer des collègues et d'échanger sur vos pratiques
- de participer à des soirées à thème pour répondre à vos questions et échanger
- de profiter des temps forts (spectacles, projets avec intervenants...)



Les Espaces Infos Familles, un service de proximité



Pour répondre à toutes les questions relatives à la famille, Vals de Saintonge Communauté a mis en place des Espaces Infos Familles. Présents au sein des structures communautaires, ces Espaces Infos Familles offrent un **accueil de proximité** sous forme de permanences et/ou de rdv.

Comment faire garder votre enfant ? Des idées d'activités sportives ou de loisirs ? Besoin d'un soutien en tant que parents ? ... **Écoute, information, orientation et accompagnement** sont les maîtres mots de ces points d'informations. L'accueil y est personnalisé, anonyme et confidentiel.

Nouveaux horaires à partir du 1 novembre 2020 :

Secteurs	Lieux	Horaires
Aulnay	Centre de loisirs Rue des écoles	mardi de 17h à 18h30 ou sur rdv
Loulay	Centre de loisirs 1 route de Coivert	vendredi de 10h à 13h ou sur rdv
Matha	Relais Assistantes Maternelles Parents 4 place du Château d'eau	Uniquement sur rdv
Saint-Hilaire de Villefranche	Centre de loisirs 23 avenue de St-Jean d'Angély	jeudi de 10h à 13h ou sur rdv
Saint-Jean d'Angély	Espace Porte de Niort 37 rue de la Porte de Niort	mercredi de 10h à 13h et de 14h à 17h ou sur rdv
Saint-Savinien	Centre de loisirs (Maison de l'Enfance) 34 rue de la Borderie du Couvent	Uniquement sur rdv
Tonnay-Boutonne	Centre de loisirs 5 chemin des écoliers	Uniquement sur rdv

Entrée libre et gratuite, hors période vacances scolaires

Possibilité de rdv sur chaque lieu en fonction de vos disponibilités

Pour tous renseignements : 06 07 34 47 64 – 05 46 33 84 84 – eif@valsdesaintonge.fr

NOUVEAU

<https://bibliotheque-loulay.fr>

Bibliothèque Marie Moineau

Accueil Catalogue Nouveautés Coups de cœur Actualités Infos pratiques Mon compte

RECHERCHE
titre, auteur, série
Valider Recherche avancée

Bibliothèque « Marie Moineau »
16 rue de la gare
17330 LOULAY
05 46 33 30 69
bibliotheque@loulay.fr
Horaires d'ouverture

Mardi	16h30 à 18h30
Mercredi	10h à 12h
Jeu	17h à 18h
Samedi	10h à 12h

Nouveautés
Toutes les précisions sur le fonctionnement du drive sur la page Infos Pratiques

CONNEXION
Identifiant
Mot de passe
 Se souvenir de moi
Connexion
Identifiant oublié ?
Mot de passe oublié ?

AGENDA
Aucun événement dans le calendrier
Décembre 2020
Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim
1 2 3 4 5 6
7 8 9 10 11 12 13
14 15 16 17 18 19 20
21 22 23 24 25 26 27
28 29 30 31

MD17 LOULAY CHARENTE-MARITIME

Mentions légales
Copyright (c) 2020. Bibliothèque de Loulay

en allant sur le portail de la Médiathèque départementale de la Charente-Maritime

<https://md17.charente-maritime.fr/>

LeKiosk

de **1000** titres de presse

skillEOS

près de **400** cours disponibles

C'EST GRATUIT

storyplay'r

1000 albums à lire ou écoute
3 - 11 ans

musicMe PRO

des **milliers** de titres du fond
de la MD17 accessibles en ligne



Accueil Familial pour Personnes Handicapées et (ou) Âgées

Nous sommes près de 10 000 accueillants familiaux agréés, répartis dans tous les départements de France, et prenant en charge, à nos domiciles, 24h sur 24 et 7 jours sur 7, plus de 15 000 personnes handicapées ou âgées. Du 9 avril au 16 juin 2020, **15 Député(e)s et 15 Sénatrices et Sénateurs** ont demandé au gouvernement de soutenir les accueillants.

Voici la question écrite de **Mme Laurence Harribey, sénatrice de la Gironde**, (n°15584) au journal du sénat du 23 /04/2020: Mme Laurence Harribey attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des accueillants familiaux.

Alors que **le Président de la République** affirmait, dans son allocution du 16 mars 2020, que la Nation était en guerre sanitaire et occupée par un ennemi invisible et insaisissable, les accueillants familiaux s'étaient déjà mobilisés et confinés dès les premiers signes de progression du Covid-19. Sans eux, le formidable dispositif de l'accueil familial ne pourrait exister. Mais qui sait vraiment en quoi consiste cette activité et qui sont ces hommes et ces femmes qui l'exercent en faisant bénéficier des personnes âgées ou handicapées de leur présence permanente (24h sur 24, 7 jours sur 7, toute l'année), aidante et stimulante ainsi que d'un accompagnement relevant d'un grand professionnalisme ? Depuis trente ans, les accueillants familiaux se sentent laissés pour compte des intentions politiques. À ce jour, leur statut dérogatoire au droit commun les exclut de l'allocation chômage alors que, depuis 2018, avec l'augmentation de la CSG, ils contribuent au financement de l'union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC)....

Des primes sont distribuées à différentes catégories de personnes...La chaîne de solidarité fonctionne à plein régime, sauf pour les accueillants familiaux. Pour eux, pas de prime comme pour les personnels des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Pourtant, comme eux, les accueillants familiaux assurent leur travail et s'occupent des personnes qu'ils accueillent, sans jour de répit en raison du confinement.... Bien qu'ils ne soient que 10 000, accueillant environ 15 000 personnes âgées, ils méritent que l'on s'attarde sur leur situation.

Elle demande, à court terme, que le Gouvernement prenne en compte les difficultés financières des accueillants familiaux par les compensations nécessaires dans le cadre de la crise actuelle, et à moyen terme, de revoir leur statut afin de ne plus les exclure de l'allocation chômage.

Transmise au Ministère des solidarités et de la santé.

En attente de réponse du Ministère des solidarités et de la santé **Accueil Familial pour Personnes Handicapées et (ou) Âgées**.

Des aides financières ont été versées aux accueillants familiaux, informations recueillies sur le site Famidac:

- **Côtes d'Armor** : une prime de **1 000 €** - **Charente-Maritime** : une prime de **600€** -
- Gironde** : une prime de **1 000€** - **Haute Loire** : **300€** par accueilli. - **Mayenne** : aide de **1 000 €**
- **Moselle** : **333€** par personne accueillie pendant le confinement, dans la limite de 1 000€ de prime cumulée - **Réunion** : **170€** et un panier de légumes et de fruits chaque semaine durant le confinement.

Somme : prime de **1 000 €** pour les accueillants ayant exercé entre le 1er mars et le 30 avril 2020 et des cartes prépayées de 80€, utilisables dans les restaurants, cafés, librairies et lieux de loisirs du Département.

Alors, dans un pays où **l'égalité** est un principe fondamental qui fait partie de l'héritage républicain **Français** « Liberté, égalité, fraternité », comment de telles différences peuvent-elles exister dans notre pays ? Dans 93 départements, les accueillants familiaux n'ont touché aucune aide !!!

A ce jour, toujours pas de contrat mais les minces progrès obtenus sont dus à l'aide précieuse de député(e)s (Mme Poletti Bérengère, Mme Fiat Caroline..) et de sénatrices et sénateurs.

Une preuve parmi d'autres de ce soutien dans la question écrite n° 15919 publiée dans le JO du Sénat du 07/05/2020: **Mme Laurence Harribey** attire l'attention de **M. le ministre des solidarités et de la santé** sur le statut des accueillants familiaux. ...Cette alternative au domicile et à l'hébergement en établissement médico-social est née des mécanismes de solidarités spontanées à l'œuvre en milieu rural. ...Il formalise avec chaque personne un contrat de gré à gré qui définit les conditions d'accueil et le tarif. Ce statut est défini par le code de l'action sociale et des familles et non par le code du travail, ce qui le qualifie de métier vocationnel et non de profession ...S'ils bénéficient de 30,5 jours de congés payés, ils se doivent d'organiser eux-mêmes leur propre remplacement. Or, rares sont les professionnels qui acceptent d'intervenir chez eux pour garantir la continuité de l'accueil compte tenu du salaire... De plus, le système indemnitaire, qui n'est pas un salaire, rend les coopérations avec les autres services et dispositifs médico-sociaux complexes car issus d'une autre tarification. Lors d'un départ, l'accueillant familial ne bénéficie pas toujours de préavis compte tenu de l'insuffisance des ressources des personnes vulnérables qui intègrent d'autres dispositifs.

Être accueillant familial aujourd'hui n'est pas reconnu par le droit du travail. ...**La sécurisation du statut permettrait en pratique de faire émerger des vocations**, de répondre au besoin de répit des accueillants et de rester en activité plus longtemps dans des conditions acceptables pour leur santé et leur famille, d'attirer des personnes qualifiées pour organiser leur remplacement car elles seraient davantage rémunérées...Le statut n'ouvre pas droit au chômage pourtant depuis l'augmentation de la CSG (contribution sociale généralisée) en 2018, les accueillants contribuent au financement de l'Unédic. Dans ce contexte de pandémie, **ils sont donc exclus du chômage partiel et aucune mesure de compensation économique ne leur est proposée**. En Gironde notamment, aucun cas de covid-19 n'a été détecté en accueil familial et les personnes âgées et handicapées ont continué à avoir une vie sociale et familiale qui a permis de rendre cette période bien moins traumatisante que les personnes isolées à domicile ou en chambre d'établissement.

Dès lors, elle demande prioritairement une mesure de compensation aux accueillants familiaux qui, en cette période, n'ont pas pu accueillir ou ont connu des carences de ressources, cette mesure constituerait un signe de reconnaissance pour cette profession. Il est également demandé de rouvrir le débat et les négociations avec les partenaires sociaux pour instaurer une indemnité chômage pour les accueillants familiaux.

Transmise au Ministère des solidarités et de la santé.

En attente de réponse du Ministère des solidarités et de la santé

Il est coutume de formuler un souhait pour la nouvelle année. Alors souhaitons pour 2021 une plus grande égalité et un statut de travail pour tous les accueillants familiaux.



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR du secteur de Loulay et quelques communes du canton d'Aulnay aurait pu fêter ses 55 ans, mais ce fut une Assemblée Générale qui a eu lieu en mode confidentiel pour respecter le protocole sanitaire, ce qui limitait le nombre de personnes pour le respect des gestes barrières.

L'ADMR intervient sur 23 communes auprès de 213 personnes aidées. En 2019, 37 salariées ont effectué 36 140 heures tous services confondus (personnes âgées, famille avec enfants et accompagnement du handicap).

Les principaux services rendus sont l'aide à la toilette, ménage, repassage, aide et/ou préparation des repas, aide au coucher. Un service de portage de repas en partenariat avec l'EHPAD de Bernay Saint Martin est également à disposition des familles.

L'ADMR propose aussi un service de téléassistance.

Les interventions peuvent être prises en charge par l'APA, les caisses de retraite et les mutuelles, la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ainsi que la CAF, ponctuellement en fonction des situations.

Tous ces dispositifs favorisent le maintien à domicile.

Le réseau ADMR 17 s'est doté d'une flotte de 400 véhicules au titre des 26 associations.

Le 7 octobre, sur la place de la Mairie de Loulay, 11 salariées ont pris possession de cet outil de travail, indispensable dans notre milieu rural.

Certes, nos équipes ne sont pas toutes dotées de voitures au sigle de l'AMDR, mais c'est une avancée considérable en terme de mobilité...

Un grand MERCI à notre Fédération, toujours à l'écoute du terrain.

ASSOCIATION LOCALE ADMR DU canton de LOULAY
47 rue Saint jean – 17330 LOULAY Tél. : 05.46.33.95.94
Internet : www.admr.org e.mail : loulay@fede17.admr.org





CRETAVI est une association créée cet été et domiciliée à LOULAY.

Elle promeut le **Bien-être** par le biais de la relaxation et de la sophrologie. En groupe ou en individuel.

Grâce à une méthode de relaxation physique et de concentration mentale appelée « sophrologie » (synthèse entre pratique millénaire orientale et neurosciences occidentales), les participants vont être amenés dans une ambiance bienveillante et relaxante à faire des expériences qui vont mettre en lien le corps, les émotions, le ressenti et la créativité.



Les ateliers du jeudi de 18h30 à 19h30 à la salle des Halles de Loulay sont provisoirement suspendus (Covid / masque et respiration incompatibles).

De plus en plus **de lycées ou de collèges** font appel à CRETAVI pour aider les élèves à se concentrer ou se recentrer.

Des marches Sophro Hammam sont organisées une fois par mois au bord de la Boutonne à Saint Jean d'Angély.

Des ateliers de sophro-créative sont organisés régulièrement au siège de l'association.

Renseignez-vous.

Pour recevoir la newsletter

cretavi.asso@gmail.com

Le site : cretavi.jimdofree.com

La présidente : Marie Christine Druetz



L'Association des Parents d'Élèves de l'école maternelle (L'APE)

L'association des parents d'élèves de l'école maternelle (L'APE Les Loulous) a pour but d'aider à la réalisation des projets éducatifs et pédagogiques ainsi que l'achat de matériel pour le fonctionnement de l'école.

Cette année, elle a réalisé :

- Une bourse puériculture semi-nocturne en novembre 2019 sur 2 jours
- Une vente de fleurs et d'objets naturels
- Les calendriers personnalisés décorés par les enfants
- La venue du bonhomme rouge avec ses chocolats et cadeaux pour les enfants et l'école au foyer rural à la suite du spectacle de Noël
- Son premier loto qui a fait salle comble.

Nous tenons à remercier le conseil municipal et la commune de Loulay pour toute l'aide apportée à notre association et notre école maternelle !!!





FOYER RURAL DE LOULAY

Si vous avez le désir de participer à la vie associative, vous trouverez différentes sections comme le Badminton, les Fans de Sentier (marche et sorties ponctuelles pour la visite de sites ou monuments), la Gym Volontaire, le Théâtre, le Scoutisme, le Crochet-Tricot, la Dentelle aux fuseaux, l'Informatique, la Philatélie, Comptabilité et Gestion des associations, le Patrimoine.

Nous sommes également ouverts à toutes propositions pour la création de nouveaux ateliers.

Pour toute information supplémentaire

Vous pouvez contacter le président Daniel Champigneulle au 05.46.33.90.06 (le soir)

ou le secrétaire Michel Pierrot au 06.12.27.38.74

Vous pouvez également visiter notre site sur <http://foyer-rural17.e-monsite.com/>

Section **Informatique** - Tous les lundis à 18h à la bibliothèque municipale

Responsable : Daniel Champigneulle (voir numéro ci-dessus)

Vous avez un ordinateur et vous ne savez pas vous en servir ? Vous souhaitez vous perfectionner ? Nous pouvons vous apporter notre aide. Traitement de texte, travail de photos, retouche d'images, déplacement de photos d'un appareil photo/ une clé USB vers un ordinateur, organisation des documents sur l'ordinateur, comprendre internet et toutes ses possibilités, utilisation de la boîte mail, etc.

Section **Badminton** - Tous les mardis de 20h à 22h au gymnase de Loulay

Pour tout renseignement : 06.13.52.12.14

Tous niveaux acceptés, matériel fourni pour une pratique ludique.

Section **Théâtre** - Tous les vendredis au Foyer rural

Atelier-Théâtre Jeunes : La Rentrée a eu lieu, comme à l'accoutumée en septembre, pour les apprentis comédiens de l'Atelier-théâtre Jeunes. Et comme les années précédentes, c'est avec un effectif presque uniquement féminin qu'il m'a fallu envisager cette nouvelle saison. Heureusement, faisant fi de la différence d'âge, Romain a bien voulu, cette année encore, venir épauler Maxence, seul et unique garçon de la troupe, soit une dizaine de jeunes comédiens.

Après deux mois d'un *travail* « classique » de l'acteur, sur le corps, la voix, l'espace, et bien évidemment l'impro, notre choix de texte s'est porté sur une comédie policière, qu'il m'a fallu, en partie, réécrire et réadapter en fonction de l'effectif, d'où ce nouveau titre, « **Au Poste !** ».

Pour la troisième fois, la Fédération Départementale des Foyers Ruraux organisait des Rencontres Théâtre-Jeunes pour les associations des Pays de Vals de Saintonge. Après Aulnay puis Loulay. C'est à Saint-Césaire, que les jeunes théâtres amateurs de Saint Savinien, Saint Sauvant, Aulnay et Loulay se sont retrouvés : près d'une cinquantaine de jeunes comédiens, qui dans une ambiance très conviviale, se sont découverts et on pu et confronter leur pratique théâtrale. Une manifestation biannuelle, très sympa, que l'on s'efforce d'organiser avec la Fédération des Foyers Ruraux (au passage, merci Bruno et Renée).

Finalement avec les représentations habituelles au foyer, en juin, une représentation en « tournée » à la Jarrie Audouin et en comptant les Rencontres-Jeunes, en avril à Saint Césaire, ma troupe s'est retrouvée 5 fois « Au Poste »...

Saison 2020 : après 6 mois de travail sur « Charlie et la Chocolaterie », on est devenu chocolat : not confiserie mais confinement...!



LA COMPAGNIE « À CŒUR VOIX »



L'association « à cœur voix » a proposé, avec l'aide précieuse de Mylène Rinaldelli, propriétaire du Loulay's, un repas paëlla. La somme récoltée nous a permis d'acheter du matériel pour nous apporter un peu plus d'indépendance lors de nos représentations. Agréable soirée où les membres ont fait le service durant les prestations de Los Linares, les Meltingpotes, Plakeor et Alec Shepherd...



Lors de notre dernier spectacle, nous avons pu profiter de la visite, (je pense que l'on peut le dire) EXCEPTIONNELLE À LOULAY du père Noël ! Monsieur Le Maire ayant fait jouer ses relations est très heureux de vous offrir dans ce bulletin municipal une photo prise lors de sa venue...

Voici quelques photos de ce spectacle, sans oublier, bien sûr, nos jeunes, qui ont bien grandi depuis leur début:



La compagnie depuis sa création s'est agrandie avec l'arrivée de Ludovic Gillard et Benoit Ballais. « *Ma venue au sein du groupe est le fruit d'un heureux hasard. Par l'entremise d'un collègue de travail, on m'a proposé d'intégrer le groupe en début d'année car ce dernier était en quête de voix masculines. N'ayant aucune expérience dans le chant et la scène, je me suis présenté tel un candide, l'accueil fut bien au-delà de mes espérances. J'appréhendais un peu au*



départ, la crainte du jugement notamment, mais ce fut bien le contraire, c'est un groupe à l'esprit familial où chaque membre apporte sa voix pour ne faire qu'un. Une belle expérience de vie qui m'a permis de m'ouvrir aux autres.» Benoit

La situation due au covid ne nous permet malheureusement pas de vous présenter notre nouveau spectacle de Noël composé pour le plus grand plaisir des enfants (et des grands !) de chansons de Disney ! Lors de notre prochain spectacle, nous ferons tout pour vous faire ressentir cette merveilleuse complicité qui émane de notre groupe et nous lie grâce au chant et à la musique.

Association Entraide Solidarité de Loulay
52 Rue du Fief Braud face à la piscine.

AIDE ALIMENTAIRE : Tous les 15 jours, semaine paire, le mercredi après-midi de 13h à 16h. Dossier à demander à la mairie de votre domicile.

BOUTIQUE SOLIDAIRE ET VESTIAIRE : sont exposés meubles, vaisselle, appareils ménagers, literie, lits, livres, bibelots, tables, buffets, lustres, fauteuils, canapés, etc.

Vêtements en bon état, chaussures, pour tous âges, toutes saisons,... tout pour bébés... etc.

Ouverte tous les vendredis après-midi, à tout public, de 14h à 17h.

Renseignements :

Banque Alimentaire : Mme Furgier, 05 46 33 83 94 Loulay

Mr Raud, 06 40 35 20 50 La Jarrie Audouin

Boutique Solidaire : Mr Heyden, 05 46 24 07 28 La Jarrie Audouin



Paroisse Saint-Jean-Baptiste, Secteur pastoral de Loulay

L'année 2020 aura été une année importante pour notre communauté de bénévoles, la réception de notre église après travaux et les conséquences de la pandémie actuelle.

Nous remercions la commune de Loulay, propriétaire de notre église, pour les travaux qui ont permis d'embellir « L'église de la Sainte Trinité ». Elle est simple, accueillante, lumineuse et originale dans notre environnement plutôt roman.

À l'issue des travaux, une visite pastorale de Monseigneur Colomb, évêque de La Rochelle et Saintes, a été organisée le 19 janvier à Loulay en présence d'élus et de représentants de la société civile dont notre Maire, Maurice Perrier. Ce fut une réussite, un repas partagé clôturait cette journée.

Le 16 mars, début du premier confinement et son lot de décisions dont l'arrêt des messes et surtout les restrictions liées à l'accompagnement de nos défunts lors des obsèques ainsi que l'accompagnement des personnes malades, âgées ou isolées, en maison de retraite ou à domicile : visites amicales, communion, etc....

Le 30 octobre, deuxième confinement avec les mêmes conséquences.

Gardons espoir pour l'avenir, nous sommes à votre écoute, et surtout n'hésitez pas à nous contacter par l'intermédiaire de la Maison Paroissiale.

À St Jean est attendu un jeune prêtre venant d'Haïti, le Père Marc-Édouard JULIEN qui, pour une part, remplacera le Père Alphonse « muté » à Dolus dans l'île d'Oléron ! Bienvenue à lui, nous sommes impatients de le rencontrer.

Paroisse Saint Jean-Baptiste

Maison Paroissiale 4 Rue des Maréchaux

17400 Saint Jean d'Angély

Tél : 05 46 59 01 24 Mail : paroissejb17@gmail.com

Site Internet : www.catholiques17.fr/saintjeandangely/



Amicale des Donneurs de Sang

Dons prélevés lors des 4 collectes de 2020.

Samedi 14 mars	29 dons
Samedi 27 juin	48 dons
Samedi 10 octobre	49 dons
Samedi 12 décembre	53 dons



Les membres de l'amicale espèrent voir autant de monde, lors de la dernière collecte, malgré la crise de la COVID 19.

L'établissement français du sang manque toujours de sang, de plasma et de plaquettes.

Au moment de l'impression de ce bulletin, les dates de collectes pour 2021 ne sont pas connues.

Donneurs assidus et nouveaux donneurs, venez encourager notre action.

Pour tout renseignement : appelez le président au **05 16 51 70 45**

Association

**FÉLINS
EN
DÉTRESSE**



ASSOCIATION

DE PROTECTION ANIMALE

Notre engagement :

Située à La Vergne (17400), l'association a pour but de recueillir les chats et chatons perdus, abandonnés ou négligés par leur maître. Elle les soigne (vaccins, identification, galle d'oreilles, coryza, puces, tiques etc...), les nourrit et les stérilise.

Nos besoins :

- Familles d'accueil,
- Adoptants,
- Soutien financier,
- Recherche d'un local et un terrain de relâché.

Nos sources financières :

- Ventes en brocante, métaux, Lotos, dons.

Nos actions :

- Collecte de nourriture, collecte d'objets, trappage de chats errants, stérilisations, soins vétérinaires, propositions à l'adoption.

Nos supports d'informations :

- www.felinsendetresse.e-monsite.com
- Facebook : Association Félines en Détresse

La coopérative scolaire de l'école élémentaire de Loulay.

Notre association loi 1901 existe depuis 1993 et de par ses statuts a pour membres tous les parents dont les élèves sont inscrits à l'école élémentaire et tous les enseignants en poste dans l'école. Elle a pour but la gestion financière de la coopérative scolaire et l'organisation de manifestations commerciales destinées à assurer le financement des projets de l'école.



La brocante de Loulay, connue de tous les loulaysiens, est la manifestation la plus importante organisée par notre association. Elle est prévue cette année le dimanche 15 novembre 2020 (*sous réserve évidemment compte tenu de la crise sanitaire*). Ce sera sa 28ème édition. Cette brocante est bien installée dans l'esprit des brocanteurs et des chineurs qui apprécient son ambiance mais aussi sa programmation automnale. Elle est le résultat d'une collaboration active entre les membres de l'association et la commune de

Loulay qui nous apporte chaque année son aide matérielle, administrative et humaine. Beaucoup de parents d'élèves très impliqués dans cette manifestation et dont les enfants sont désormais au collège ont du être remplacés cette année. Heureusement de nouveaux parents s'impliquent à leur tour dans cette manifestation dont les bénéfices cumulés sur plusieurs années sont destinés à financer les sorties scolaires mais nous l'espérons aussi un projet de classe de découverte similaire à celui d'il y a 3 ans. Au delà de l'aspect financier cette manifestation est aussi l'occasion de réunir toute la communauté éducative (parents enseignants élèves) autour d'un projet commun en dehors des traditionnels rendez-vous dans le cadre de l'école.

Notre association organise également depuis quelques années année, avec l'association "Les loulous" de l'école maternelle, une randonnée gourmande semi nocturne en fin d'année scolaire. La 4ème édition de cette marche n'a pas pu avoir lieu en 2020 en raison de la crise sanitaire mais nous espérons pouvoir la reconduire en 2021.

Nous organisons aussi une tombola au printemps. Nous la renouvellerons certainement cette année. N'hésitez pas à faire un bon accueil à nos jeunes vendeurs qui viendront vous vendre des tickets à gratter.

L'an dernier une partie des sommes récoltées par notre association a permis de financer le projet culturel sur le thème des percussions corporelles mené par les enseignants et leur classe en partenariat avec la Cie Toumback et l'A4. Certains d'entre vous sont d'ailleurs peut-être venus participer aux 2 bals tests organisés en soirée au foyer rural.



"Bal test" avec la Cie Toumback le vendredi 7 février 2020

Le Cyclo-Club Loulay

Affilié à la Fédération française de cyclotourisme (FFVélo), il compte actuellement une cinquantaine de licenciés dont un tiers de femmes. Le club organise :

- deux sorties par semaine (lundi et vendredi) rassemblant de 20 à 35 participants sur 3 niveaux de parcours. Ces sorties sont parfois « délocalisées » et se terminent souvent par un apéro ou une petite collation, pour garder un esprit convivial.
- une sortie de printemps de 3 ou 4 jours autour d'un lieu de séjour pour découvrir une région à 200 à 300 km de chez nous.
- une sortie itinérante d'automne de 3 jours.

Signalons la forte implication des féminines dans toutes les sorties et la possibilité d'utiliser un vélo à assistance électrique (VAE) pour compenser l'âge ou les soucis de santé...

Venez découvrir de nouveaux horizons, **à votre rythme, sans chronomètre !**

Contacts : Joël Prévost (président) au 06 84 25 76 01
ou Gérard Guyot (secrétaire) au 06 07 58 40 38





le Club d'ETE : le C.N.C.L.

Le C.N.C.L, Club Nautique du Canton de Loulay, représente tous les ans depuis 20 ans une centaine d'abonnés, de tous âges, avec une tendance différente de fréquentation sur cette saison si particulière. Habituellement dans une ambiance conviviale, agréable et familiale, le CNCL exerce diverses activités d'été au sein de la piscine communale de Loulay.

Mais la crise sanitaire est venue perturber notre saison estivale, avec une période plus courte car nous avons démarré en juillet au lieu de mi-mai, pour terminer en septembre 2020 avec des mesures et protocoles stricts à respecter.

Heureusement, nos activités ont tout de même pu continuer, parmi elles vous y retrouvez :

L'apprentissage des 4 Nages pour les enfants et ados accompagnés et formés par Julien GILLON, moniteur diplômé d'état BEESAN.

La pratique de l'Aquabike et Circuit Training avec Axel Coach Aquatique.

Le but, permettre la pratique d'un sport en milieu rural et ça fonctionne grâce aux infrastructures mises à disposition !

Ainsi, cette année, nous comptons 53 adhérents Natation enfants ados, et une quarantaine d'adhérents Aquabike.

Vous pouvez retrouver aussi les informations d'actualités sur notre [Page Facebook Club Nautique Cantonal Loulay](#) et site internet Club Nautique Loulay.

Différents horaires sont adaptés et proposés pour chacun.

Cette année encore, seulement 2 manifestations ont pu se dérouler, comme :

- La sortie VTT, journée cohésion pour Tous début septembre,
- La journée de clôture, pour terminer la saison malgré la crise.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur participation ! Nous avons besoin de tout le monde tous les ans afin que le CNCL perdure...

Merci aux participations actives d'Hélène Briffault, Fanny et Damien Groussard, Mickael Barbe, Philou Gaubert, Julien Gillon.

Nous restons à votre écoute pour toutes propositions ; mais surtout nous vous attendons nombreux dès 2021 !

L'activité rurale est importante pour tous, notre piscine de Loulay et la CDC nous permettent d'accomplir la dynamique de notre bourg.



Sortie VTT septembre 2020



Une partie des adhérents, enfants
Journée de clôture.





FOOTBALL CLUB ESSOUVERT-LOULAY

L'association sportive « FOOTBALL CLUB ESSOUVERT-LOULAY » (club de football amateur) est issue de l'union des clubs du Réveil de Loulay et du FC Essouvert.

L'équipe première évolue désormais en Deuxième division du championnat de district, soit l'objectif affiché il y a 3 ans lors de la reprise du FC Essouvert (Ex AS Saint Denis Du Pin). Avec un effectif total de 44 joueurs séniors (plus 15 joueurs par rapport à la saison passée) une seconde équipe est inscrite en quatrième division.

L'objectif pour cette saison 2020/2021 est de maintenir l'équipe A et pourquoi pas, une accession en troisième division pour l'équipe B. Pour maintenir la dynamique, l'association compte désormais 23 dirigeants bénévoles. Tous ont à cœur de contribuer au développement de l'association et à sa pérennisation malgré le contexte sanitaire actuel et les contraintes que cela peut avoir pour une association sportive comme la nôtre.

Pour la troisième saison consécutive, les joueurs sont entraînés par Thomas GAUGOY. Les entraînements se déroulent sur le terrain d'Essouvert les mardis et vendredis de 19h00 à 21h00. Les matchs quant à eux se jouent sur le terrain municipal de Loulay. Le club ne disposant plus d'école de foot, nous souhaitons toutefois proposer plusieurs catégories à compter de la rentrée 2021.

Notre responsable "Ecole de foot" se déplacera prochainement dans les différents établissements scolaires pour y exposer le projet. Pour maintenir la dynamique initiée il y a désormais deux saisons, le club recherche continuellement de nouveaux bénévoles pouvant apporter leur pierre à l'édifice de cette belle association ainsi que de nouveaux joueurs pour consolider ses effectifs.

Aussi, preuve de l'engagement de l'équipe dirigeante, si le contexte sanitaire le permet, comme tous les ans différents événements seront organisés tout au long de la saison afin d'assurer la stabilité financière de l'association tout en garantissant un cadre satisfaisant à ses licenciés.

La traditionnelle soirée "Choucroute" du club se déroulera le samedi 13 février 2021* à la salle des fêtes d'Essouvert.

Page Facebook pour suivre le club : Football Club Essouvert Loulay. Pour tout renseignement complémentaire lié au club, deux contacts : [06.63.21.37.19](tel:06.63.21.37.19) ou [06.73.94.17.94](tel:06.73.94.17.94).

Sportivement,

Baptiste LEAUD et Eddy MARANT, les deux co-présidents

* Sous réserve des mesures sanitaires applicables.



EQUIPE SENIORS DEPARTEMENTAL 4



EQUIPE SENIORS DEPARTEMENTAL 2



ACCA LOULAY

Au sein de notre association, le nombre d'adhérents se maintient malgré le départ des anciens. Quelques jeunes recrues arrivent à combler ce déficit.

Le bureau compte 6 membres avec un nombre total de 20 chasseurs, plus un club d'archers venant exercer leur passion dans les bois.

Le prix des cartes de chasse, n'ayant pas augmenté depuis quelques années, permet de maintenir le bon fonctionnement de l'association, accompagné de la subvention communale. Les efforts fournis par l'ACCA ne permettent pas de maintenir le petit gibier sauvage, car le biotope n'est plus compatible avec la chasse traditionnelle donc, compensée par du gibier d'élevage.

Le Président.



ZOOM SUR

Vals de Saintonge Communauté

Qui sommes nous ?

UNE INTERCOMMUNALITÉ

Toutes les communes sont regroupées depuis 2013 à une échelle intercommunale : communautés de communes ou communautés d'agglomération...

L'intercommunalité est devenue le cœur de l'action publique locale française et fait partie maintenant de votre quotidien.

Vals de Saintonge Communauté, c'est 110 communes, 53 790 habitants, réunis autour d'un projet commun. Le territoire représente 1/4 de la superficie de la Charente-Maritime.

Pour quoi faire ?

ENSEMBLE, POUR ÊTRE PLUS FORT

Il s'agit de faire à plusieurs communes ce qui ne peut être fait à l'échelle d'une seule.

Vals de Saintonge Communauté travaille autour de trois objectifs majeurs :

- contribuer au développement des entreprises et de l'emploi,
- maintenir et faire évoluer les services à la population, adaptés à notre espace rural,
- mailler les Vals de Saintonge d'équipements de qualité.

Que fait-on ?

DES MISSIONS ESSENTIELLES...

Vals de Saintonge Communauté intervient, entre autres, dans les domaines liés à l'aménagement, l'économie, le tourisme, le patrimoine, l'action sociale, l'éducation, l'enfance et la jeunesse... Vous trouverez ci-dessous les services portés par la collectivité.

En quelques chiffres

- 3 multi-accueil
- 4 Relais Assistants Maternels Parents
- 5 Lieux d'Accueil Enfants Parents
- 7 centres de loisirs
- 2 locaux jeunes
- 1 Bureau d'Information Jeunesse
- 27 écoles en gestion intercommunale
- 22 restaurants scolaires dont 1 cuisine centrale
- 4 maisons de santé
- 1 Pôle des services au public (CIAS)
- 1 aire d'accueil des gens du voyage et 1 aire de grands passages
- 30 parcs d'activités
- 3 hôtels d'entreprises
- 2 gymnases et 1 dojo
- 1 centre aquatique et 6 piscines d'été
- 1 ludothèque
- 1 cinéma intercommunal
- 2 Espace Publics Numériques
- 2 bases de loisirs...

- ◆ Siège administratif
- ◆ Service petite enfance (Multi-accueil, RAMR, LAEP)
- ◆ Centre de loisirs
- ◆ Espace Public Numérique
- ◆ Local Jeunes / BU
- ◆ Piscine / Centre Aquatique
- ◆ Gymnase / Dojo
- ◆ Base de loisirs
- ◆ Aire des gens du voyage
- ◆ Ludothèque
- ◆ Résidence Habitat Jeunes
- ◆ Centre Intercommunal d'Action Sociale
- ◆ Maison de santé
- ◆ Ecole Intercommunale
- ◆ Office de tourisme



Restons connectés !



Bureau de Poste de Loulay

30, place du Général de Gaulle
17330 Loulay
Tél : 36 31

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 8H45 à 11H15 et 13H30 à 16H30
Mercredi, Vendredi et Samedi : 8H45 à 11H15

Horaires de relève de courrier :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi à 15H15. Samedi à 11H.

**Travaux publics : SLTP
Thierry Arnaudeau**

20, rue d'Aunis
17330 Loulay
Tél : 05 46 33 93 19



**Charpentes et Menuiseries
Damien Groussard**

1, rue des Artisans
17330 Loulay
Tél : 05 46 33 25 73
06 42 35 38 64



Mutuelle de Poitiers Assurances

4, place du Général de Gaulle
17330 Loulay
Tél : 05 46 26 98 72



Apiculteur

Dominique Spirkel

Malvaux Industries

Fabrication panneaux bois :
contreplaqués décoratifs,
industriels bateaux

21, rue de la Gare
17330 Loulay
Tél : 05 46 33 68 00



SARL Garage Planty
Maintenance Réparation et Ventes
de véhicules automobiles
1, rue d'Aunis - 17330 Loulay
Tél : 05 46 33 80 01



**Le Crédit Agricole
Charente Maritime /
Deux Sèvres**

2, place du Général de Gaulle
17330 Loulay
Tél : 05 46 32 70 24

DAB

Horaires d'ouverture :

Mardi, Jeudi et Vendredi de 9H à
12H15.
Samedi de 8H à 13H.



Les Agriculteurs

EARL Les Tournesols, Frédéric Pinsonneau
EARL de Louet, Jean-Claude Dumont
EARL M. Métayer, Fabrice Métayer
EARL M. Gaufreteau, Joël et Mathieu Gaufreteau



**Coiffure masculin-féminin
Catherine**

22, rue Saint-Jean 17330 Loulay
Tél : 05 46 32 51 10



Tabac Presse Loto « Tabac de l'Europe »

39, rue Saint-Jean 17330 Loulay
Tél : 05 46 33 80 83

Le pouvoir de votre pensée pour une vie équilibrée

BIEN-ETRE & HYPNOSE

- Détente par techniques de relaxation
- Travail sur les peurs, le stress, le tabac...
- Développement personnel

Sur rdv au 06.18.35.41.12

Christelle Profit
71 rue St Jean 17330 LOULAY
bienetre.ek.la
Siret 8106611980011

La solution est en vous

**Bien-être et Hypnose
Christelle Profit**

71, rue Saint-Jean 17330 Loulay
Tél : 06 18 35 41 12



Fleuriste « La Valse des Saisons »

8 B, place du Général de Gaulle
17330 Loulay
Tél : 05 46 33 94 83



Boucherie de la Place

22, place du Général de Gaulle
17330 Loulay
Tél : 05 46 26 52 26



**Le Loulay's Bar Brasserie
Snack Pizzeria - Billard**

10, place du Général de Gaulle
17330 Loulay
Tél : 05 46 33 80 59



Boulangerie Pâtisserie « La Diablotine »

5, rue des Meuniers 17330 Loulay
Tél : 05 46 33 90 69



Atelier de Coiffure

18, place du Général de Gaulle 17330 Loulay
Tél : 05 46 33 80 58



Boulangerie Pâtisserie « Mitronette »

14, rue de l'Abreuvoir 17330 Loulay
Tél : 05 46 33 81 10



Gite de France

www.gites-de-france.com/fr/nouvelle-aquitaine/charente-maritime/17g51077-17g51077#58



Vente de légumes « Bio » ESAT de Loulay

Chaque mercredi et vendredi de 9H à 12H30
Route de Covert 17330 Loulay
Tél : 05 46 33 28 61



Chaque vendredi matin, le traditionnel marché alimentaire, sur la place du Général de Gaulle

Sport et détente

EHVS : Espoir Haut Vals de Saintonge Football jeunes
Vincent Gindreau - 06 34 54 30 12
vgindreau@charentes-alliance.fr

Football Club Essouvert-Loulay :
essouvert.footballclub@gmail.com
06.63.21.37.19 ou 06.73.94.17.94

CNCL : Club Nautique du Canton de Loulay
Aurélie Gaubert -
cncl17@gmail.com

Pour le tennis de table

Saint Jean Tennis de Table

Président Maxime Chevalier - 06 33 52 21 34
Séance chaque lundi soir de 18 à 20h

Socio-culturel

Foyer Rural : badminton, randonnées pédestres, scoutisme, théâtre, spectacles et expositions, informatique, philatélie, comptabilité et gestion des associations, tricot crochet, dentelle aux fuseaux.
Daniel Champigneulle - 05 46 33 90 06
Pierre Autexier - 06 99 29 19 51

Les Loulous : APEEML
(Association des parents d'élèves de l'école maternelle de Loulay)

FSE : Foyer Socio-Éducatif (Collège de la Trézence)
05 46 33 82 47
ce.0170012w@ac-poitiers.fr

Faites en Famille : Association de parents, événementiel au profit des familles
Aurélie Dehan - 06 52 79 67 63
faitesenfamille@gmail.com

Cretavi :
Présidente : Marie Christine Druetz
Mail : cretavi.asso@gmail.com

À Cœur Voix :
Présidente Annie Salcedo - 06 85 95 61 60

Amicale des Donneurs de Sang :
Christophe Baillarguet - 05 16 51 70 45
Mail : christophe.baillarguet@sfr.fr

AES : Association Entraide et Solidarité (banque alimentaire et vestiaire)
Jocelyne Furgier - 05 46 33 83 94 -
05 46 33 86 30 - 05 46 33 84 89

CCL : Cyclo Club de Loulay
Joël Prévost : 06 84 25 76 01
Gérard Guyot : 06 07 58 40 38

UNSS : Union Nationale du Sport Scolaire
Prof EPS - 05 46 33 80 47
ce.0170012w@ac-poitiers.fr

CDSMR17 : Contact Gérard Moureau - 06 50 78 37 03

TCL : Tennis-Club de Loulay
Dominique Arnoult - 07 89 73 78 96
dominique.arnoult82@orange.fr

ALPHA 17 : Accueil familial Personnes Handicapées et ou Agées
Barbara Santagiuliana - 05 46 33 93 72

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural
Anne-Marie Perrier - 05 46 33 95 94
loulay@fede17.admr.org

ADEI-ESAT : Association départementale pour l'éducation et l'insertion
05 46 26 10 10

FNATH : Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés
Micheline Violleau - 05 46 33 12 39
violleau_micheline@orange.fr

ACCA : Association Communale de Chasse Agréée
Max Grignon - 05 46 24 69 60
grignondanielle@yahoo.fr

FNACA : Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie
Pierre Garçonnet - 05 46 33 92 04

Amicale des Sapeurs Pompiers :
Jacques Lys - 05 46 24 61 48
chef-cs-loulay@sdis17.fr

Paroisse Saint Jean-Baptiste et secteur de Loulay :
Maison Paroissiale 4 Rue des Maréchaux
17400 Saint Jean d'Angély. Tél : 05 46 59 01 24
Mail : paroisse.saintjean@laposte.net -
Site Internet : www.catholiques17.fr/saintjeandangely/

Mojhettes à la Charentaise de Catherine

Ingrédients pour 4 personnes

Préparation : 30 mn

Cuisson : 130 mn

- 2 kg de haricots blancs demi-secs (en cosses), appelés mojhettes
- 1 gros oignon
- 2 gousses d'ail
- 1 carotte
- 4 tomates
- Sel, poivre, thym, persil
- 2 cuillerées à soupe d'huile (ou graisse de canard)

Préparation :

Écosser les mojhettes. Dans une sauteuse, faire revenir à l'huile (ou à la graisse) l'oignon haché.

Ajouter ensuite les haricots et l'ail écrasé. Faire revenir quelques minutes en secouant souvent la sauteuse.

Ajouter les carottes en rondelles, les tomates coupées en morceaux et la branche de thym.

Couvrir d'eau, saler, poivrer, mettre un couvercle et laisser cuire à feu doux pendant 30 mn environ (veiller à ce que l'eau ne manque pas, en rajouter si nécessaire).

Lorsque les mojhettes sont cuites (elles doivent être tendres, mais ne pas se défaire), ajouter le persil ciselé.



Extrait de la séance du conseil municipal du 23 avril 1920

Séance du 23 avril 1920.

L'an mil neuf cent vingt le vingt-trois du mois d'avril
le Conseil municipal de Souley s'est assemblé au lieu ordinaire
de ses séances sous la Présidence de M. Charrier Maire en
session extraordinaire d'après convocations faites le dix huit
avril mil neuf cent vingt

Étaient présents: M. M. Charrier, Briquet, Bergeron
Verme, Ringomeaud, Gimant, Lasserre, Fousseau, Thommaton.
Absents: M. M. Malucan, Cellardou, Perrier.

M. Le Président a ouvert la séance et a exposé au Conseil
qu'il a reçu de Madame Lrimois Justine veuve Releau, une
demande tendant à obtenir l'allocation journalière à titre de soutien
de famille, pendant la durée du service militaire de son fils
Camille de la classe 1920.

Le Conseil après en avoir délibéré reconnaît le bien fonde
de la demande de Madame V^o Releau et invite le conseil
l'Administration compétente faire ce nécessaire pour que l'allocation
lui soit accordée.

M. Le Président expose au Conseil que par un arrêté en
date du 26 Mars 1920, M. Chabat Jean Ferdinand a été
nommé garde champêtre de la Commune de Souley et qu'il y a
lui de désigner les attributions qui lui incombent pour
l'exécution de son service.

A cet effet, le Conseil décide que, dans ses fonctions,
M. Chabat recevra: 1^o un traitement annuel de
2^o bénéficiera des indemnités provenant de l'affichage
et de la publicité faite à son de caisse dans la commune.
3^o Prêtera son concours pour assurer le service de la police
locale et l'exécution des arrêtés et règlements
4^o veillera à la conservation des propriétés de tout le
territoire de la commune de Souley.